COMCEC

RAPPORT

TRENTE-SIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMITÉ PERMANENT DE COOPÉRATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

Bureau de Coordination du COMCEC
Ankara, Octobre 2020

COMCEC

Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique

RAPPORT

TRENTE-SIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMITÉ PERMANENT DE COOPÉRATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

20-21 Octobre 2020

Bureau de Coordination du COMCEC Ankara, Octobre 2020

ADRESSE:
BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
Necatibey Cad. 110/A Ankara-TURQUIE
Tél : 90-312-294 57 10 - 294 57 30 90-312-294 57 16
Fax : 90-312-294 57 77 - 294 57 79
Website : www.comcec.org
e-mail : comcec@comcec.org

TABLE DES MATIÈRES

Page

Rapport de la Trente-Sixième Réunion du Comité de suivi du Comité permanent de Coopération Economique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique…..…… 5

A N N E X E S

I. Liste des participants à la Trente-Sixième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC ……..…… 39

II. Déclaration inaugurale de S.E. İbrahim ŞENEL, Vice-Président de la Stratégie et du Budget de la Présidence de la République de Turquie ……47

III. Message de S.E. Dr. Yousef A. AL-OTHAIMEEN, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) ……54

IV. Rapport de la 36ème Réunion du Comité de Session……. 58

V. Ordre du jour de la Trente-Sixième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC……. 63

VI. Manuel intitulé "Lignes directrices pour la création d'organes nationaux efficaces de facilitation du commerce dans les pays de l'OCI" qui sera soumis à la Session d'Echange de vues de la 36ème Session du COMCEC …… 65

VII. Recommandations de politiques générales de la 15ème Réunion du Groupe de travail sur les transports et les communications du COMCEC qui seront soumises à la Session d'Echange de vues de la 36ème Session du COMCEC …… 67

VIII. Recommandations de politiques de la 15ème Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC qui seront soumises à la Session d'Echange de vues de la 36ème session du COMCEC …… 71

IX. Recommandations de politiques de la 15ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC qui seront soumises à la Session d'Echange de vues de la 36ème Session du COMCEC ……75

X. Recommandations de politiques de la 15ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté du COMCEC qui seront soumises à la Session d'Echange de vues de la 36ème Session du COMCEC …… 80

XI. Recommandations de politiques de la 14ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC qui seront soumises à la Session d'Echange de vues de la 36ème Session du COMCEC …… 84

XII. Projet d'ordre du jour de la Trente-Sixième Session du COMCEC …… 88

XIII. Discours de clôture de S.E. Ambassadeur Mehmet Metin EKER, Représentant permanent de la République de Turquie auprès de l'OCI …… 90

XIV. Liste des documents de base étudiés et/ou présentés à la Trente-Sixième Réunion du Comité de Suivi du COMCEC…… 94

RAPPORT

TRENTE-SIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMITÉ PERMANENT DE COOPÉRATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE

(20-21 Octobre 2020)

Original: Anglais

PROJET DE RAPPORT
TRENTE-SIXIÈME RÉUNION DU
COMITÉ DE SUIVI DU COMITÉ PERMANENT
DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE
DE L'ORGANISATION DE LA COOPÉRATION ISLAMIQUE
(Réunion virtuelle uniquement 20-21 octobre 2020)

1. La trente-sixième réunion du Comité de suivi du Comité permanent de coopération économique et commerciale de l'Organisation de la coopération islamique (COMCEC) s'est tenue les 20 et 21 octobre 2020 sous un format virtuel uniquement.

2. Les représentants des États membres suivants du Comité ont assisté à la réunion :

1- République de Turquie	:	(Président, Permanent),
2- Royaume d'Arabie Saoudite	:	(Vice-Président, Membre permanent),
3- État de Palestine	:	(Vice-Président, Membre permanent),
4- État du Koweït	:	(Vice-Président, Représentant la région arabe),
5- République du Nigéria	:	(Vice-Président représentant l'Afrique Région),
6- République d'Indonésie	:	(Vice-Président, Représentant la région asiatique),
7- République islamique du Pakistan	:	(Rédacteur),
8- État du Qatar	:	(Membre du Bureau précédent),
9- Malaisie	:	(Membre du Bureau précédent)
10. République du Gabon	:	(Membre du Bureau précédent)

3. Les représentants du Secrétariat général de l'OCI, du Bureau de coordination du COMCEC, du Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC), du Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC), de la Banque islamique de développement (BID), de la Société islamique internationale de financement du commerce (CIFC), de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE), de la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), de l'Institut de normalisation et de métrologie des pays islamiques (INMPI) et l'Organisation de l'Association islamique des armateurs (OISA) ont également participé à la réunion.

(La liste des participants est jointe comme annexe I.)

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR Session d'Ouverture

4. À la suite de la récitation du Saint Coran, S.E. İbrahim ŞENEL, Vice-Président du Budget stratégique de la Présidence de la République de Turquie, a inauguré la Réunion.

5. Dans sa déclaration, S.E. ŞENEL a d'abord évoqué les effets néfastes de la pandémie de COVID-19 et a exprimé ses condoléances pour la perte de nombreuses vies dans les pays islamiques et dans le monde en général en raison de cette maladie insidieuse. Il a également déclaré que le Comité de suivi du COMCEC a été organisé pour la première fois dans un format virtuel uniquement en raison des circonstances découlant de la pandémie. Il a exprimé son souhait que la Réunion examine et surveille avec succès la mise en œuvre des résolutions, programmes et projets du COMCEC, et fixe l'ordre du jour de la session ministérielle du COMCEC.

6. S.E. ŞENEL a souligné que la pandémie avait déjà provoqué la crise économique mondiale la plus grave après la « Grande Dépression » qui s'est produite il y a 90 ans. Toutefois, il a souligné qu'elle était bien pire que toute crise économique antérieure, car la pandémie a également coûté la vie à près de 1,1 million de personnes jusqu'à présent et a affecté des millions d'autres.

7. Il a abordé le commerce mondial et déclaré que la production et la consommation avaient considérablement diminué en raison des mesures prises pour prévenir ou ralentir la contamination du virus. Il a souligné que les volumes du commerce mondial des marchandises ont diminué de 14,3 % au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la période précédente. Il a souligné l'importance de la réduction des droits de douane et de l'élimination des obstacles non tarifaires pour améliorer les flux commerciaux internationaux pendant ces crises.

8. Il a également mentionné les effets négatifs de la pandémie sur l'offre et la demande alimentaires Il a indiqué que, selon le rapport 2020 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI), environ 750 millions de personnes ont été exposées à de graves niveaux d'insécurité alimentaire en 2019. Il a également exprimé que, selon les estimations, COVID-19 ajouterait entre 83 et 132 millions de plus au nombre total de personnes sous-alimentées dans le monde en 2020. Par conséquent, les chaînes d'approvisionnement doivent être renforcées, en particulier pour les articles essentiels tels que les fournitures de santé et les aliments.

9. S.E. ŞENEL a indiqué que les entreprises des secteurs de services sont également gravement touchées par les blocages dans divers domaines tels que les transports, les voyages et le tourisme. Il a évoqué les scénarios indiquant que le choc potentiel provoquerait une baisse de 60 à 80% de l'économie touristique internationale en 2020. La restriction économique pourrait entraîner des pertes d'emplois à grande échelle si la demande ne se redresse pas

rapidement. L'augmentation du chômage risque également d'aggraver le risque de pauvreté et de privation pour des millions de personnes.

10. En outre, S.E. ŞENEL a souligné que la pratique anticipée du SPC-OCI est cruciale pour renforcer le commerce entre les pays membres de l'OCI. Il a invité les pays membres concernés à satisfaire les obligations découlant des accords SPC-OCI afin que le système puisse être mis en œuvre. Il a ajouté que les mécanismes de financement du commerce et de garantie des exportations offerts par la BID et les diverses salons commerciaux et événements organisés par le CIDC et le CICIA devraient bénéficier largement aux pays membres.

11. S.E. ŞENEL a également évoqué un autre projet important du COMCEC, le Centre d'arbitrage de l'OCI à İstanbul. Mentionnant que des progrès significatifs ont été réalisés ces dernières années en ce qui concerne la création du Centre à İstanbul, il a déclaré qu'il reste peu de travaux à accomplir pour que le Centre devienne opérationnel. Il a demandé aux institutions concernées d'accélérer la formation du conseil des administrateurs et du conseil des directeurs du Centre. Il a souligné l'importance du Centre d'arbitrage pour ouvrir de nouvelles voies pour le secteur privé des pays membres, en particulier pour améliorer le commerce intra-OCI en fournissant une solution fiable, rapide et efficace pour les différends commerciaux et d'investissement.

12. Soulignant le succès de l'organisation des réunions du Groupe de travail du COMCEC dans un format virtuel uniquement pendant la pandémie, S.E. ŞENEL a indiqué que le Mécanisme de financement des projets (MFP) du COMCEC est un instrument utile pour la mise en œuvre des recommandations de politiques, formulées par les groupes de travail.

13. S.E. ŞENEL a également abordé deux nouveaux programmes lancés par le BBC, à savoir le Programme d'intervention contre COVID du COMCEC (CCR) et le Programme Al-Quds (Jérusalem) du COMCEC. Il a souligné que le programme du CCR se concentrera spécifiquement sur le soutien aux pays membres dans la lutte contre les impacts négatifs de la pandémie, en particulier sur l'économie. Il a ajouté que le Programme Al-Quds se concentre sur le développement et la gestion des destinations ainsi que sur le tourisme communautaire dans la ville d'Al-Quds (Jérusalem).

14. S.E. ŞENEL a conclu ses remarques en souhaitant que toutes les délibérations de la 36ème Réunion du Comité de suivi du COMCEC contribuent à la paix, à la prospérité et au bien-être de la communauté musulmane (oumma islamique).

(Le texte des déclarations de S.E. İbrahim ŞENEL figure en annexe II.)

15. Le message de S.E. Dr. Yousef AL-OTHAIMEEN, Secrétaire général de l'OCI, a été lu par M. Naghi JABBAROV du Département des affaires économiques du Secrétariat général de

l'OCI. Dans son message, S.E. AL-OTHAIMEEN a exprimé sa profonde gratitude au Gouvernement de la République de Turquie et au Bureau de coordination du COMCEC pour la préparation réussie de cette réunion virtuelle.

16. S.E. AL-OTHAIMEEN a souligné les divers impacts économiques et sociaux du COVID-19 dans les pays membres de l'OCI. À cet égard, S.E. AL-OTHAIMEEN, a souligné que l'OCI a mobilisé toutes les capacités de l'Organisation et de ses institutions pour aider les pays membres à élaborer et à mettre en œuvre des plans nationaux pour faire face au COVID-19. À cette fin, Groupe de la BIDa lancé un programme de préparation et d'intervention stratégique de 2,3 milliards de dollars américains pour la pandémie de COVID-19 visant à soutenir les efforts de nos États membres pour atténuer l'impact de la pandémie. Enfin, S.E. AL-OTHAIMEEN a salué les efforts déployés par COMCEC et par d'autres institutions de l'OCI pour mener plusieurs projets et programmes de formation et de renforcement des capacités sur divers aspects de l'économie et a demandé aux pays de l'OCI disposant de sources excédentaires disponibles d'aider les autres pays de l'OCI, en particulier les PMA, afin de renforcer leurs capacités à atténuer l'impact socio-économique du COVID-19.

(Une copie du texte du message de S.E. Dr. Yousef A. AL-OTHAIMEEN est jointe en Annexe III.)

17. Le Chef de la délégation de l'État du Koweït, Dr Ghazi ALAYASH Sous-secrétaire Adjoint aux Affaires Economiques - Ministère des Finances, a également pris la parole lors de la Réunion. Il a exprimé ses remerciements et sa gratitude au Gouvernement de la République de Turquie pour l'accueil et le Bureau de coordination du COMCEC pour l'organisation de la Réunion. Dans son discours, M. ALAYASH a souligné les effets négatifs adverses du COVID-19, en particulier dans les domaines des secteurs de commerce et de tourisme des pays membres. Il a déclaré que la crise économique causée par la pandémie de COVID-19 est beaucoup plus grave que la crise économique mondiale de 2008. Il a souligné l'importance du commerce électronique pour atténuer les effets négatifs de la pandémie.

18. Le Comité a décidé de transmettre ses sincères condoléances pour les disparitions du dernier Émir défunt de l'État du Koweït, S.E. Cheikh Sabah AL-SABAH, du dernier Président défunt de l'ICCIA S.E. Cheikh Saleh KAMEL et de l'ancien Secrétaire général adjoint de l'OCI en charge des affaires économiques, le défunt S.E. Ambassadeur Ahmad SSENYOMO.

En marge de l'événement

19. La 36e réunion du Comité de session du COMCEC s'est tenue virtuellement le 15 octobre 2020.

(Le rapport de la 36e réunion du Comité de session figure en annexe IV.)

Session de Travail

20. S.E. Mehmet Metin EKER, Représentant permanent de la République de Turquie auprès de l'OCI a présidé aux sessions de travail de la Réunion.

21. L'ordre du jour de la Réunion a été adopté par le Comité.

(Une copie de l'ordre du jour figure en annexe V.)

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR La Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

22. Le Comité **s'est félicité** du Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie du COMCEC présenté par le Bureau de Coordination du COMCEC, soulignant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie, et **a remercié** les États Membres et les institutions de l'OCI pour leurs précieuses contributions dans la mise en œuvre de la Stratégie. Le Comité a également **demandé** aux États Membres et aux Institutions de l'OCI de continuer à soutenir pleinement la mise en œuvre de la stratégie.

23. Le Comité **s'est félicité** de la tenue réussie des groupes de travail du COMCEC dans les domaines de coopération, conformément aux résolutions pertinentes de la 35ème session du COMCEC et **s'est également félicité** des rapports de recherche réalisés par le Bureau de Coordination du COMCEC pour enrichir les discussions à chaque réunion du Groupe de travail du COMCEC.

24. Le Comité a **félicité** les efforts des Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les États Membres dans leurs domaines de compétence et **a salué** les recommandations de politiques émises par les Groupes de Travail dans leurs réunions tenues en jiuillet-septembre 2020.

25. The Committee **took note with appreciation** that the COMCEC Working Groups successfully held virtual consultative meetings on the current and potential future impacts of the Covid-19 pandemic on the key areas of cooperation namely agriculture, tourism, and trade

26. Le Comité **a salué** les efforts déployés par les institutions de l'OCI dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 afin d'aider les pays membres dans leurs efforts visant à atténuer les effets néfastes de la pandémie ; entre autres, le « Programme d'intervention contre le COVID-19 du COMCEC » lancé par le CCO ; publication intitulée « Impacts sociaux-économiques de la pandémie de Covid-19 dans les pays membres de l'OCI » et divers programmes de formation et de renforcement des capacités menés par SESRIC ; le « Programme de préparation et d'intervention stratégique contre la pandémie de COVID-19 » lancé par le Groupe de la BID ; les webinaires sur l'impact de Covid-19 sur les flux commerciaux et d'investissement intra-OCI, organisés par CIDC en collaboration avec l'OCI et les institutions internationales; diverses

financement commerciales et activités de commerce (soutien au financement pour l'achat de fournitures médicales, de produits alimentaires de base et de PME, webinaires, soutien au développement des équipements et des capacités, harmonisation des normes, etc.) entreprises par GIIFC pour aider les pays membres dans leurs luttes contre la pandémie de COVID-19 et les activités de partage d'informations de CICIA pour contrer la crise du COVID-19 tant au niveau gouvernemental qu'au niveau du secteur privé.

27. Le Comité **s'est félicité** également de l'appel à propositions de projets lancé par le CCO dans le cadre du nouveau Programme d'intervention contre COVID du COMCEC, lancé par le CCO, en vue d'aborder les ramifications existantes et potentielles de la pandémie de COVID sur les économies des pays membres.

28. **Saluant** les efforts déployés par les pays membres et les institutions de l'OCI en vue de la réalisation des recommandations de politique ministérielle du COMCEC, le Comité a **invité** tous les pays membres à faire preuve dans la mesure du possible, de tous les efforts, pour mettre en œuvre les recommandations de politiques et a **insisté** pour que les institutions concernées de l'OCI soutiennent les États Membres à cet égard.

29. Le Comité **a salué** les efforts déployés par SESRIC pour contribuer à la mise en œuvre des recommandations de politique ministérielle du COMCEC, en particulier en organisant des programmes de renforcement des capacités et de formation dans les six domaines de coopération de la Stratégie du COMCEC.

30. **Prenant note** des précieux résultats des projets précédemment financés par le COMCEC depuis 2014, le Comité **a invité** les pays membres à intensifier leurs efforts pour tirer parti des avantages du financement des projets du COMCEC, en particulier en vue de concrétiser les Recommandations Politiques des Ministres.

31. Le Comité **s'est félicité** de la finalisation des vingt-deux projets financés dans le cadre du financement des projets du COMCEC en 2019 et **s'est également félicité** du lancement de vingt-deux nouveaux projets qui seront mis en œuvre en 2021.

32. Le Comité **a demandé** aux points focaux nationaux et au Groupe de travail du COMCEC de travailler plus étroitement avec le Bureau de Coordination du COMCEC pour une coordination et une communication efficaces.

33. Le Comité **a également demandé** aux Points Focaux des Groupes de Travail d'être activement impliqués dans les efforts de production de connaissances du COMCEC, notamment en aidant à recueillir et à vérifier les données spécifiques aux pays et en fournissant des commentaires aux études de recherche.

34. Le Comité **a invité** les Pays Membres à assurer la participation des Points Focaux

Nationaux du COMCEC et des Points Focaux du Groupe de Travail du COMCEC, aux Réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC.

35. Le Comité **a encouragé** les pays membres qui se sont inscrits aux groupes de travail du COMCEC à participer activement aux prochaines réunions des groupes de travail concernés.

36. Rappelant les résolutions concernées des 34ème et 35ème sessions du COMCEC, qui soulignent le rôle du COMCEC dans la coordination générale des activités de l'OCI relatives à la coopération économique et commerciale entre les Etats membres, conformément à son mandat, et qui soulignent également le rôle du Bureau de Coordination du COMCEC (COC) dans la réalisation des activités avec les Etats Membres, les Institutions de l'OCI et les autres organisations internationales afin de réaliser les objectifs du COMCEC comme énoncés dans ses Statuts.

37. Le Comité **a remercié** le Bureau de coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID, la CICIA et l'INMPE pour leurs efforts dans la mise en œuvre de la Stratégie COMCEC.

38. Le Comité **a demandé** aux pays Membres concernés de participer activement aux activités organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, le SESRIC, le CIDC, le Groupe de la BID (SIFC), la CICIA et l'INMPI dans les domaines de coopération définis par la stratégie COMCEC et **a appelé** ces institutions à envoyer des invitations aux Pays membres bien avant la date prévue de leurs réunions afin d'assurer leur participation.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR Mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'action (TYPOA)

39. Le Comité **a pris note** du rapport présenté par le Secrétariat Général de l'OCI sur la mise en œuvre de la composante économique et commerciale de l'OCI-2025 : Programme d'action

40. **Souligne** l'importance du suivi actif du volet économique et commercial de l'OCI-2025 : Dans le cadre du Programme d'action du COMCEC, le Comité **a demandé** au Secrétariat Générale de l'OCI de continuer à présenter aux Sessions du COMCEC et aux Réunions de suivi, des rapports d'avancement exhaustifs sur la mise en œuvre du Programme, en conformité avec les résolutions pertinentes du COMCEC.

41. Le Comité a également **félicité** le Secrétariat général de l'OCI d'avoir organisé la cinquième réunion annuelle de coordination des institutions de l'OCI (ACMOI) à Djeddah, le siège de l'OCI, les 4 et 5 décembre 2019.

42. Rappelant les résolutions concernées des sessions du COMCEC, le Comité **a prié** les États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de signer et de ratifier les accords dans le domaine

économique pour approfondir la coopération économique et commerciale entre les États membres de l'OCI.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : Expansion du commerce intra-OCI

43. **Prenant note avec satisfaction de** la tenue de la 15ème Réunion du Groupe de travail sur le commerce du COMCEC, le 22 septembre 2020, sous un format virtuel uniquement, sous le thème « Lignes directrices pour les comités de facilitation nationale efficace du commerce dans les pays islamiques », le Comité s'est **félicité** des principes directeurs et des pratiques recommandées, énoncés dans le « Manuel du COMCEC pour les organes de facilitation des hautes performances commerciales »

(Le document du Manuel figure en annexe VI.)

44. Le Comité **a demandé** aux États Membres, qui se sont inscrits au Groupe de travail sur le commerce du COMCEC, de participer activement à sa 16ème réunion qui sera organisée en 2021 sur le thème des « *contre-mesures visant à poursuivre la facilitation du commerce pendant et après la pandémie de Covid-19 dans les pays membres de l'OCI ».* Le Comité a également **demandé** aux États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de s'inscrire au Groupe de travail sur le commerce du COMCEC.

45. Le Comité **a pris note avec satisfaction** de la tenue de la Réunion consultative sur le COVID-19, du Groupe de travail sur le commerce du COMCEC, le 13 juin 2020, sous un format virtuel uniquement, sous le thème « Les impacts du COVID-19 sur le commerce dans les pays membres de l'OCI et la voie à suivre ».

46. Le Comité **s'est félicité** des activités organisées par le Bureau de Coordination du COMCEC, SESRIC, CIDC, le groupe de la BID (GIIFC), CICIA et INMPI dans le domaine du commerce, alignées sur la stratégie du COMCEC depuis la 35ème session du COMCEC.

47. Le Comité **s'est également félicité** des programmes de renforcement des capacités organisés par SESRIC pour renforcer le commerce intra-OCI, en particulier le cours de formation sur la « chaine d'approvisionnement et la gestion de la logistique – Importations et exportations » pour la Palestine (Chambre arabe de commerce et Industrie – Jérusalem) à A1 Ram, en Palestine, entre le 3 novembre et le 01 décembre 2019.

48. Le Comité a **exprimé sa gratitude** au CIDC, à l'INMPI et à la SIACE pour avoir organisé plusieurs webinaires sur l'impact du Covid-19 sur les flux de commerce et d'investissement intra-OCI en collaboration avec les institutions pertinentes de l'OCI et les institutions internationales.

49. Le Comité a salué les efforts déployés par l'Indonésie, le Liban, la Palestine et

INMPI pour la mise en œuvre réussie des projets suivants en 2019 sous le sixième appel à projets dans le cadre du financement des projets par COMCEC :

- Le projet intitulé « Renforcer le Pouvoir de l'Industrie Halal pour Stimuler le Commerce Intra-OCI » mis en œuvre par l'Indonésie en partenariat avec cinq autres Pays Membres,
- Le projet intitulé « Soutenir les coopératives pour améliorer leur accès aux marchés de l'OCI » mis en œuvre par le Liban en partenariat avec la Turquie et la Jordanie,
- Le projet intitulé « Introduction de produits d'exportation palestiniens dans certains pays de l'OCI » mis en œuvre par la Palestine en partenariat avec la Jordanie et l'Indonésie,
- Le projet intitulé « Accroître la sensibilisation du public halal dans les Pays de l'OCI » mis en œuvre par le SMIIC en partenariat avec la Turquie et la Malaisie.

50. Le Comité **a également salué** les efforts déployés par les Maldives, le Soudan, CICIA et INMPI pour les projets suivants qui seront mis en œuvre en 2021 sous le septième appel à projets dans le cadre du financement des projets par COMCEC :

- Le projet intitulé « Transformation numérique pour améliorer la facilitation du commerce » sera mis en œuvre par le CICIA en partenariat avec 25 pays membres.
- Le projet intitulé « Améliorer le système de contrôle des importations et des exportations de produits alimentaires » sera mis en œuvre par les Maldives en partenariat avec la Turquie et la Malaisie.
- Le projet intitulé « Gestion efficace des frontières à travers la mise en place d'un guichet unique pour le contrôle à la frontière (OSBP) » sera mis en œuvre par le Soudan en partenariat avec le Tchad, l'Égypte et la Tunisie.
- Le projet intitulé « Formation de l'OCI/INMPI pour la certification halal dans la région africaine » sera mis en œuvre par INMPI en partenariat avec 14 pays membres.

51. Le Comité **a exprimé sa gratitude** envers CIDC d'avoir organisé les webinaires suivants dans le domaine commercial :

- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur les stratégies de promotion du commerce, relatives aux facilitations intra-OCI, le 29 juin 2020, en collaboration avec Sénégal Export, Tunisie Export, l'Agence malaisienne de promotion du commerce (MATRADE),,
- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur le financement du commerce et l'élaboration de stratégies de renforcement du commerce et des investissements intra-OCI le 1er juillet 2020, en collaboration avec le GIIFC, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), la Banque africaine d'exportation et d'importation (AFREXIMBANK) et la Banque de développement de l'Afrique de l'Ouest (BOAD),
- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur la mise en place des normes et des certificats relativement aux produits médicaux, aux produits conservateurs et alimentaires dans les États membres de l'OCI le 2 juillet 2020, organisé conjointement

avec INMPI en collaboration avec le Département des normes de Malaisie (DSM), l'Institut national des normes et de la propriété industrielle (INNORPI), l'Institut turc de normes (TSE), Dinar Standard (Émirats Arabes Unis) et l'Institut marocain des normes (IMANOR)

- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur les répercussions de la numérisation des procédures commerciales dans la facilitation du commerce intra-OCI en vue d'atténuer les effets post COVID-19, le 6 juillet 2020, en collaboration avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD), PortNet Maroc, Gainde2000 Sénégal, le Mozambique Trade Net et les douanes d'Oman ;
- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation pour renforcer le commerce et les investissements intra-OCI et avec le reste du monde, le 13 juillet 2020, organisé conjointement avec le SIAICE en collaboration avec la United Insurance Company (Soudan) Ltd., la Banque de crédit à l'exportation de Turquie (TÜRK EXIMBANK) et l'Agence de garantie des crédits à l'exportation d'Oman (Credit Oman),
- Le webinaire sur l'impact de COVID-19 sur l'intégration régionale du commerce et des investissements intra-OCI, le 23 juillet 2020, en collaboration avec la BID, la CEDEAO, la Ligue des États arabes et la CESAO.

52. Le Comité **a exprimé sa gratitude** envers CIDC d'avoir organisé les webinaires suivants dans le domaine commercial :

- Programmes de développement des capacités du Royaume d'Arabie Saoudite pour soutenir la reprise du secteur du tourisme dans les pays Arabes après le COVID-19,
- Plateforme d'apprentissage en ligne et de partage des connaissances sur la « Préparation et Réponse à la pandémie COVID-19 dans les Pays Membres Africains de la BID »,
- Appui au Développement des équipements et des Capacités pour préparer et répondre à la pandémie COVID 19 pour le réseau des laboratoires dans les pays Subsahariens (en cours),
- Harmonisation des Normes pour les Pharmaceutiques et les Dispositifs Médicaux dans les Pays Africains : (en cours),
- Soutenir la mise en place du Centre National Tunisien des Technologies de l'Education "CNTE" Académie des Technologies de l'Information et de la Communication "TIC".

<u>i)</u> TPS-OCI

53. Le Comité **a demandé** aux Pays membres participants qui ne l'ont pas encore fait, de notifier au Secrétariat du CNC leurs mesures internes pertinentes à prendre pour la mise en œuvre des règles d'origine du SPC-OCI dans les meilleurs délais.

54. **Se félicitant** des efforts déployés par le Secrétariat du CNC pour finaliser l'achèvement du processus des listes actualisées des concessions, le Comité a **demandé** aux États Membres concernés d'accélérer leurs efforts pour la présentation des listes de concessions, dans le même format, pour l'opérationnalisation du SPC-OCI au plus tôt.

55. Le Comité **a demandé** aux Pays membres participants, qui ne l'ont pas encore fait, de notifier au secrétariat du CNC leurs mesures internes pertinentes à prendre pour la mise en œuvre des règles d'origine du SPC-OCI dans les meilleurs délais.

56. Le Comité **a exprimé sa gratitude** à la République de Turquie pour l'accueil et le Bureau de Coordination du COMCEC et le CIDC d'avoir organisé une réunion consultative virtuelle pour la discussion des questions relatives à la mise en œuvre du SPC-OCI le 27 octobre 2020) en présence des États participants, qui ont ratifié les accords SPC-OCI et présenté leurs listes de concessions et a **appelé** les États membres concernés à participer activement à cette réunion.

57. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de la République islamique du Pakistan d'accueillir un atelier de travail sur la prise de conscience croissante, relativement à l'importance du TPS-OCI et à son impact sur le secteur privé.

58. Le Comité **a demandé** à CIDC, au Bureau de Coordination du COMCEC et aux autres institutions concernées de l'OCI de continuer à organiser des activités pour accroitre la sensibilisation et des activités de renforcement des capacités en ce qui concerne le SPC-OCI.

ii) Foires Commerciales Islamiques

59. Le Comité **a exprimé sa gratitude** envers les États Membres suivants d'avoir accueilli des expositions et des salons commerciaux islamiques en coopération avec le CIDC :

- La République de Turquie d'avoir accueilli l'organisation « 7ème OCI Halal Expo » à Istanbul entre le 28 novembre et le 1er décembre 2019 ;

- L'Etat du Koweït pour avoir accueilli « l'Edition Exceptionnelle de l'exposition sur le tourisme, l'artisanat et la décoration intérieure des Pays membres de l'OCI » au Koweït du 18 au 23 décembre 2019,

60. Le Comité **s'est félicité** du fait que l'Exposition universelle « EXPO 2020 Dubaï » sera organisée par les Émirats Arabes Unis à Dubaï du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022 et a **invité** les institutions de l'OCI à participer activement à l'événement.

61. Le Comité **s'est félicité** du fait que les États membres suivants accueilleront des expositions et des salons commerciaux islamiques en coopération avec le CIDC en 2021 et 2022 et a **demandé** aux États Membres d'encourager la participation active de leurs secteurs privés et institutions concernées à ces événements :

- La République de Turquie accueillera la « 8ème OCI Halal Expo » à Istanbul en 2021, en collaboration avec CIDC et INMPI ;
- La République du Sénégal accueillera à Dakar en 2021 la 5ème Exposition de la Santé de l'OCI et le 17ème Salon de Commerce des États membres de l'OCI ;

- La République islamique du Pakistan accueillera en 2022 le 18ème Salon de Commerce de l'OCI en coopération avec le CIDC ;

62. Le Comité **a réitéré** sa demande envers les Pays membres afin qu'ils encouragent leur secteur privé à participer d'une manière active aux Foires Commerciales Islamiques.

63. Le Comité a également **réitéré** également sa demande envers le CIDC pour qu'il continue d'organiser ses foires sectorielles spécifiques en collaboration avec les Pays membres et qu'il soumette régulièrement des rapports sur l'Etat d'avancement des foires lors des Sessions du COMCEC.

64. Le Comité **a demandé** au CIDC de soumettre régulièrement, aux sessions du COMCEC et aux réunions du Comité de suivi, des rapports d'avancement sur les salons commerciaux des pays islamiques et les autres salons spécialisés, ainsi que sur les expositions.

iii) Assistance Technique liée à l'OMC

65. Le Comité **a exprimé** ses remerciements et sa gratitude au Groupe de la BID et au CIDC pour avoir organisé des cours et séminaires de formation liés à l'OMC à l'intention des États Membres et souligne la nécessité de diffuser plus efficacement les informations relatives aux cours de formation parmi tous les États Membres.

66. Le Comité **a appelé** la BID et le CIDC à continuer de fournir une assistance technique aux Pays membres sur les questions liées à l'OMC et à intensifier leurs efforts pour sensibiliser les Pays membres sur l'impact des négociations commerciales de l'OMC sur leurs économies et **a demandé** à la BID et au CIDC de continue à mettre en synergie et de coordonner leurs efforts pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles des Pays membres de l'OCI, afin de faciliter leur intégration totale dans le système commercial multilatéral sur une base équitable et juste.

67. Le Comité **a appelé** les pays de l'OCI membres de l'OMC à aider les pays de l'OCI non membres de l'OMC dans leur processus d'adhésion à l'OMC.

68. Le Comité **a appelé également** les Pays membres et les institutions pertinentes de l'OCI à apporter leur soutien aux Pays membres qui ont besoin d'une assistance technique sur les pratiques de facilitation du commerce en vue de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation du commerce.

69. Le Comité **a appelé** le groupe de la BID et le CIDC à suivre les questions relatives aux activités de l'OMC et à en faire rapport aux sessions annuelles du COMCEC et aux autres forums concernés.

70. Le Comité **a exprimé** son appréciation au Royaume du Maroc pour son accueil et au

Département de la Stratégie Pays et de la Coopération de la BID et au CIDC pour avoir organisé un atelier de formation sur les techniques de négociation du commerce des services dans les pays de l'OCI les 12 et 13 février 2020, à Casablanca.

71. Le Comité a félicité le CIDC d'avoir organisé le webinaire sur l'impact de la COVID-19 sur l'Intégration Régionale du Commerce et des Investissements Intra-OCI, le 23 juillet 2020, en collaboration avec le Département de Stratégie et de Coopération par Pays de la Banque Islamique de Développement (BID), la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Ligue des États Arabes (LAS) et la Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Asie Occidentale (CESAO / UNESCWA).

iv) Activités de Financement du Commerce

72. Le Comité **a apprécié** les activités de financement, de promotion et de développement du commerce de la SIFC et la mobilisation de fonds du marché international aussi bien que des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les Pays Membres, contribuant ainsi à l'achèvement de l'objectif de 25 pourcents de commerce intra-OCI.

73. Le Comité a pris note avec satisfaction que les validations et les décaissements cumulatifs de GIIFC dans le financement du commerce, depuis leur mise en place en 2008, ont atteint jusqu'à la fin de juin 2020, respectivement 53 milliards de dollars USD et 43 milliards de dollars USD et que leurs validations et décaissements de financement du commerce totaux à la fin de juin 2020 ont atteint respectivement 2,4 milliards de dollars USD et 2,44 milliards de dollars USD.

74. Le Comité **a salué** les efforts de la SIFC dans le financement des PME, des Pays membres les Moins Avancés, et **a pris** note de ses efforts visant à diversifier son portfolio et d'accorder davantage de financement au secteur agricole ayant un effet direct et important sur l'amélioration de la productivité, de la création d'emploi, de l'augmentation des recettes de l'exportation et de l'allègement de la pauvreté.

75. Le Comité s'est félicité des efforts déployés par GIIFC d'avoir mené des programmes spéciaux visant à atténuer les conséquences néfastes de la pandémie de COVID-19 dans les pays membres de l'OCI, sur le commerce et le développement des affaires où ITFC a alloué 605 millions USD en faveur des Pays Membres de l'OCI pour l'achat de fournitures médicales, de produits alimentaires de base et de PME / soutien au secteur privé.

76. Le Comité **a invité** les Pays membres à compléter les exigences d'adhésion aux institutions du Groupe de la BID (SIFC et SIACE), pour que le Groupe de la BID exécute sa

mission avec succès.

77. Le Comité **a pris note des** initiatives de promotion du commerce et de renforcement des capacités mises en œuvre par GIIFC dans le cadre de ses divers programmes phares, notamment l'Initiative d'aide au commerce pour les États arabes (AFTIAS), le Programme spécial pour l'Asie centrale (PSAC), le Programme de pont commercial pour l'Afrique arabe (AATB), le Fonds de développement du commerce, le Programme des PME de l'Afrique de l'Ouest.

78. Le Comité **a pris note des** efforts déployés par la SIFC pour mettre en œuvre des programmes de solutions commerciales intégrées, notamment le Programme indonésien de mise en valeur du café, le Programme de liaison inversée pour la Guinée, le Programme du pont du coton, le Programme pour le développement du secteur des dattes dans la région de la Médina, le Programme pour l'évaluation rapide du commerce électronique en Iraq, le Programme gambien de réduction des aflatoxines et divers programmes pour la Tunisie, le Bangladesh, le Pakistan, les pays CEI, l'Afghanistan, le Burkina Faso, les Comores et Djibouti.

79. Le Comité **a pris note du** Programme de renforcement des capacités de haut niveau de GIIFC fourni aux pays de la CEI et à l'Afghanistan en matière de financement islamique, dans le cadre de ses programmes d'assistance technique liés au commerce, fournis aux pays membres et a **invité** les institutions concernées de l'OCI à se joindre à ces efforts et à les appuyer.

80. Le Comité **a également pris note** des efforts déployés par la SIFC pour la diversification des Instruments Financiers Islamiques, en soutenant des programmes de formation sur la finance islamique et en promouvant les solutions de Financement Islamique dans les forums internationaux.

81. Le Comité **a pris** note des efforts de la SIACE en tant que seule société multilatérale d'assurance du crédit à l'exportation et de l'assurance des investissements au monde offrant des solutions d'assurance et de réassurance conformes à la Charia.

82. Le Comité **a pris note avec satisfaction** du rôle du SIAICE dans le soutien de 5,4 milliards USD pour les entreprises intra-OCI, impliquant 36 pays avec une approbation d'assurance cumulative depuis sa création qui a atteint 41,5 milliards USD à fin 2019, les affaires assurées dépassant 64 milliards USD.

83. Le Comité **a pris note du** lancement de la nouvelle édition du Rapport annuel sur l'efficacité du développement (RAED) qui englobe la performance du SIAICE au cours des 26 dernières années et félicite le SIAICE d'avoir réalisé six ODD, à savoir ODD 2, ODD 3, ODD 7, ODD 8, ODD 9, ODD 17.

84. Le Comité a également **pris note** du rapport d'avancement présenté par SIAICE sur le Programme d'intelligence commerciale de l'OCI et a **demandé** à SIAICE, de compléter les

préparations techniques en collaboration avec SESRIC en vue du lancement du Programme au plus tôt.

85. Le Comité a demandé à SIAICE, en coopération avec le SESRIC, de continuer et d'assurer la livraison du Questionnaire aux entités prévues dans les Pays Membres et d'analyser les réponses reçues afin de préparer un rapport, avec des conclusions et des recommandations pour soumission à la 37ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC et à la 37ème Session.

v) les Activités Commerciales de l'INMPI

86. Le Comité **a salué** les activités de l'Institution de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) dans le domaine de la normalisation, de la métrologie et de l'accréditation aussi bien que leur effet sur la facilitation du commerce et les projets de développement de capacité.

87. **Accueillant** la République d'Indonésie, l'État du Koweït comme les nouveaux membres et la Fédération de Russie comme nouveau membre observateur du ISMPI et la Fédération de Russie comme les nouveaux membres du INMPI, qui a porté le nombre d'États membres de l'INMPI à 39 ainsi qu'à 3 observateurs, le Comité a **invité** les États Membres concernés qui ne l'ont pas encore fait à devenir membres de l'INMPI et à participer activement à ses comités techniques (CT), aux conseils de métrologie et d'accréditation.

88. LE Comité **a exprimé** ses remerciements à l'INMPI pour l'organisation d'activités de renforcement des capacités dans son domaine de compétence et **a invité** les Pays membres à soutenir le renforcement de sa visibilité dans les forums internationaux, notamment par son adhésion à l'observateur à l'OMC - Comité des obstacles techniques au commerce (OTC).

89. Le Comité **a invité** les pays membres à adopter et à utiliser les normes de l'OCI/INMPI comme leurs normes nationales afin d'aider à l'harmonisation des normes et à éliminer les barrières techniques au commerce entre les pays membres et **a demandé** aux pays membres concernés, qui utilisent les normes de l'OCI/INMPI, d'adopter officiellement les normes conformément aux lignes directrices de INMPI sur l'adoption.

90. Le Comité **a pris note avec satisfaction** l'élaboration du Plan stratégique 2021-2030 de l'INMPI et de l'Infrastructure mondiale de qualité halal de l'OCI.

91. Le Comité a **félicité** les efforts de l'INMPI pour avoir mené 6 programmes de formation sur les normes halal OCI/INMPI afin de faciliter l'utilisation commune des normes au sein de l'OCI.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : Renforcement du rôle du secteur privé dans la coopération économique

92. Le Comité **a pris note** des efforts déployés par l'ICCIA pour organiser des forums, des programmes de formation, des réunions interentreprises, des séminaires et des ateliers afin de renforcer le rôle du secteur privé dans l'extension de son réseau et ses opportunités d'échanges et d'investissement.

93. LE Comité **a encouragé** les chambres de commerce des Pays membres à participer activement aux activités de l'ICCIA.

94. Le Comité **a exprimé sa gratitude** envers CICIA d'avoir organisé l'Atelier de travail sur la « Promotion de la croissance verte et de la technologie dans le domaine du couple produits alimentaires-eau / énergie pour les pays de l'OCI – Défis et opportunités » à Karachi, au Pakistan, du 2 à 4 décembre 2019,

95. Le Comité **a pris note avec appréciation** des efforts de la CIM, qui travaille efficacement au financement de projets du secteur privé dans les pays membres.

96. Le Comité **a demandé** à la DIC de soumettre régulièrement des rapports détaillés sur ses efforts en matière de financement du secteur privé aux sessions ministérielles du COMCEC et aux réunions du Comité de suivi sous un point subsidiaire distinct intitulé « Financement du développement du secteur privé ».

97. **Rappelant** les résolutions pertinentes du COMCEC et du Conseil des ministres des affaires étrangères et la décision pertinente de la 35ème Assemblée générale du CICIA, le Comité s'est **félicité** de la création du Centre d'arbitrage de l'OCI à İstanbul et des efforts déployés en vue de son opérationnalisation et a **prié** les pays Membres d'encourager leurs Chambres à participer activement aux activités du Centre d'arbitrage.

98. Le Comité a **pris note avec gratitude** que la Conférence de haut niveau de l'OCI sur l'investissement public et privé a été organisée conjointement par la Présidence du Bureau d'investissement de la République de Turquie, le Secrétariat général de l'OCI et le Groupe de la Banque islamique de développement les 8 et 9 décembre 2019 à Istanbul, en Turquie, sur le thème « Libérer les opportunités d'investissement intra-OCI » : Investissement pour la solidarité et le développement".

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : Amélioration des transports et des communications

99. **Prenant note avec satisfaction de** la tenue de la 15ème Réunion du Groupe de travail sur les transports et les communications qui s'est tenue virtuellement le 7 juillet 2020 sous le thème

« Tarification des infrastructures de transport dans les pays membres de l'OCI », le Comité s'est **félicité** de ses recommandations de politiques suivantes :

- Développer des politiques contemporaines de tarification des infrastructures de transport et utiliser des instruments de mise en œuvre tels que les PPP, lorsque cela est possible, et les opérations de transport public pour un système de transport efficace.
- Affecter un opérateur autonome (entité/institution/organisme) pour la perception effective des redevances et l'allocation des fonds provenant des services de tarification des infrastructures de transport.
- Utiliser les outils de tarification des infrastructures de transport (soit péages, prélèvements, taxe sur les véhicules, taxe sur les carburants, taxe sur le kilométrage, etc.) pour gérer efficacement la demande de transport ainsi que la levée de fonds pour le développement des infrastructures de transport.
- Utiliser la perception contemporaine (les péages électroniques automatisés, les unités embarquées à bord du véhicule (On-Board-Unit /OBU) et la Géolocalisation et Navigation par un Système de Satellites – GNSS) et les systèmes d'application pour garantir une tarification efficace des infrastructures de transport.

(Le document de recommandations de politiques, y compris leurs justifications, figure en annexe VII.)

100. Le Comité **a invité** les États Membres, qui se sont inscrits auprès du Groupe de travail sur les transports et les communications du COMCEC, à participer activement à la 16ème Réunion du Groupe de travail sur les transports et les communications du COMCEC, qui se tiendra en 2021 sur le thème « Stratégies d'atténuation pour les prestataires de services de transport après COVID-19 ». Le Comité a également **demandé** aux États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de s'inscrire au Groupe de travail sur les transports et les communications du COMCEC.

101. Le Comité **a salué** les efforts de la Gambie, de l'Iran et de la Jordanie pour les projets suivants mis en œuvre en 2019 dans le cadre du sixième appel à projets dans le cadre du financement des projets du COMCEC:

- Le projet intitulé « Amélioration des capacités humaines et institutionnelles pour un système intégré de gestion des bases de données dans les pays de l'OCI » mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec le Sénégal, le Nigéria et la Turquie.
- Le projet intitulé « Accroître le transport et le commerce maritimes dans le cadre du TPS-OCI » mis en œuvre par l'Iran en partenariat avec Oman, Qatar, Pakistan et Turquie.
- Le projet intitulé « Reconstruction de l'ancienne ligne ferroviaire ottomane Hejaz - Phase 2 », à mettre en œuvre par la Jordanie en partenariat avec l'Egypte et la Turquie.

102. Le Comité **a salué** les efforts de la Cameroun, du Nigéria et de la Turquie pour les

projets suivants mis en œuvre en 2021 dans le cadre du septième appel à projets dans le cadre du financement des projets du COMCEC:

- Le projet intitulé « Suivi du corridor de transport Lagos-Abidjan » sera mis en œuvre par le Nigéria en partenariat avec le Bénin, le Togo et la Gambie.
- Le projet intitulé « Établir des archives de transport maritime » sera mis en œuvre par le Cameroun en partenariat avec la Côte d'Ivoire et le Tchad en 2021.

103. Le projet intitulé « Mise en œuvre des conventions maritimes internationales » sera mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec l'Algérie et la Tunisie en 2021.

104. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de l'Union des chambres et des bourses de marchandises de Turquie (TOBB) de partager son expérience dans la mise en œuvre du système TIR avec les Pays membres intéressés.

105. Prenant note des efforts du Secrétariat général de l'OCI et du Groupe de la BID pour opérationnaliser le corridor ferroviaire de l'OCI Dakar-Port Soudan, le Comité a demandé au Secrétariat général et au Groupe de la BID d'informer régulièrement les États membres concernés des progrès accomplis dans la réalisation du projet dans les forums pertinents de l'OCI.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR: Développement d'un secteur du tourisme durable et compétitif

106. **Prenant note avec satisfaction** de la tenue de la 15ème Réunion du Groupe de travail sur le tourisme les 24 et 25 septembre 2020, sous le thème du « tourisme médical dans les pays membres de l'OCI », le Comité s'est **félicité** des recommandations de politiques suivantes :

- Encourager les activités de marketing et de branding afin de dynamiser l'image du pays de destination en vue d'attirer des patients internationaux.
- Utilisation de plateformes en ligne pour des stratégies marketing personnalisées vers des groupes cibles.
- Promouvoir le développement/la mise en œuvre de programmes d'échange entre les Pays Membres de l'OCI pour le personnel médical afin de stimuler le partage des connaissances et d'expérience.
- Encourager les accords bilatéraux ou régionaux/multilatéraux (tels que les programmes d'échange de patients, les services de pré-diagnostic, les alliances entre les prestataires de soins de santé et la rationalisation des régimes d'assurance maladie, etc.) entre les acteurs publics/privés, y compris les assurances et les hôpitaux, afin de soutenir l'échange de patients.
- Établir une base de données sur le tourisme de santé à l'usage des pays membres de l'OCI pour une meilleure coopération en termes d'échange patient-traitement et de renforcement des capacités pour les soins de santé

(Le document de recommandations de politiques, y compris leurs justifications, figure en annexe VIII.)

107. Le Comité **a invité** les États Membres, qui se sont inscrits au Groupe de travail sur le tourisme du COMCEC, à participer activement à la 16ème Réunion du Groupe de travail sur le tourisme qui se tiendra en 2021 sur le thème « Stratégies d'atténuation pour le tourisme après le COVID-19 ». Le Comité a également **demandé** aux États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de s'inscrire au Groupe de travail sur le tourisme du COMCEC.

108. Le Comité **a pris note avec satisfaction de** la tenue de la Réunion consultative concernant le COVID-19 du Groupe de travail sur le tourisme du COMCEC, le 9 juillet 2020, sous le thème « Les impacts du COVID-19 sur le tourisme dans les pays membres de l'OCI et la voie à suivre ».

109. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de la République de Turquie d'accueillir la 8ème Réunion du Forum du secteur privé de tourisme de l'OCI/COMCEC qui se tiendra virtuellement en novembre 2020 sous le thème « Al Quds en tant que destination spéciale » et a **appelé** les États Membres à participer activement à cet événement.

110. Le Comité **a salué** les efforts de l'Azerbaïdjan, de la Gambie, du Mali, du Mozambique et du CIDC pour les projets suivants mis en œuvre en 2019 dans le cadre du sixième appel à projets dans le cadre du financement des projets du COMCEC:

- Le projet intitulé « Organisation de gestion de la destination : Cadre conceptuel pour l'Azerbaïdjan, le Cameroun et l'Iran" mis en œuvre par l'Azerbaïdjan en partenariat avec le Cameroun et l'Iran,
- Le projet intitulé « Formation des fournisseurs d'hébergement dans les pays membres de l'OCI sur les normes d'un tourisme favorable aux Musulmans et la prestation de services de qualité » mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec le Sénégal, le Nigéria et la Malaisie,
- Le projet intitulé « Renforcement des capacités humaines en matière de tourisme favorable aux musulmans pour la réglementation des établissements d'hébergement dans les pays membres de l'OCI » mis en œuvre par le Mozambique en partenariat avec quatre autres Pays membres,
- Le projet intitulé « Renforcement des capacités sur les organisations de gestion de destinations des pays membres de l'OCI » mis en œuvre par le Mali avec le partenariat de 7 autres pays membres,
- Le projet intitulé « Développer le tourisme favorable à l'islam (MFT) en Guyane et Surinam » mis en œuvre par le CIDC avec le Guyane et le Surinam.

111. Le Comité **a également salué** les efforts déployés par le Cameroun, l'Ouganda et la Turquie pour les projets suivants qui seront mis en œuvre en 2021 dans le cadre du septième appel à projets dans le cadre de financements de projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « Parties prenantes du renforcement des capacités sur les organisations de gestion de destinations (DMO)» qui sera mis en œuvre par le Cameroun en partenariat avec l'Azerbaïdjan, le Burkina Faso, le Nigéria et le Sénégal,
- Le projet intitulé « Tourisme communautaire par la promotion des sites patrimoniaux » qui sera mis en œuvre par l'Ouganda en partenariat avec la Gambie, la Malaisie, le Mozambique et le Nigéria,
- Le projet intitulé « Revitaliser la route de voyage de Mevlana » qui sera mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec l'Afghanistan et l'Iran.

112. Le Comité **a pris note avec satisfaction** des efforts déployés par SESRIC pour organiser des cours de formation et des séminaires dans le secteur du tourisme, en particulier sur le tourisme halal, le tourisme durable et pour développer des corridors touristiques à destinations multiples dans le cadre du Programme de renforcement des capacités de l'OCI (OCI-CaB).

113. Le Comité a invité les Pays Membres à encourager leurs institutions concernées, les entreprises de tourisme et les voyagistes, etc. à poursuivre leurs efforts, notamment en organisant des campagnes de promotion et des visites supplémentaires à Quds al-Sharif pour soutenir les résidents palestiniens d'Al-Quds et à faire preuve de solidarité leur.

114. Le Comité **s'est félicité** du nouveau programme Al-Quds lancé par le BBC en 2020 afin d'améliorer l'infrastructure touristique dans le but ultime d'améliorer l'image d'Al-Qods et de préserver l'identité arabe-palestinienne dans la ville. Le comité **a pris note** des deux projets qui seront finalisés d'ici la fin de 2020 dans le cadre du Programme Al Quds ;

- Le projet intitulé « Analyser l'infrastructure touristique et élaborer une feuille de route pour le tourisme à destination d'Al-Quds » mis en œuvre par le BBC en collaboration avec le Ministère de l'économie nationale de la Palestine
- Le projet intitulé « Soutenir la capacité institutionnelle du tourisme à Al-Quds et son patrimoine » mis en œuvre par le BBC en collaboration avec le Ministère de l'économie nationale de la Palestine

115. Le Comité **a pris note avec appréciation des** efforts du SESRIC pour organiser des cours de formation et des séminaires dans le secteur du tourisme, en particulier sur le tourisme halal et les statistiques du tourisme dans le cadre du Programme de renforcement des capacités (OCI-CaB).

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : Augmenter la Productivité du Secteur Agricole et Assurer la Sécurité Alimentaire

116. **Prenant note avec satisfaction de** la tenue de la 15ème Réunion du Groupe de travail sur l'agriculture le 17 septembre 2020 sous un format virtuel uniquement, sous le thème « Bonne gouvernance pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les pays membres de l'OCI ». Le Comité **s'est félicité** des recommandations de politiques suivantes ;

- Élaborer une stratégie nationale globale de sécurité alimentaire et de nutrition et/ou renforcer les politiques et stratégies de sécurité alimentaire existantes pour étendre leur portée et leur globalité afin que chacun puisse en bénéficier, y compris les plus pauvres et les plus vulnérables, pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.

- Établir un mécanisme national de coordination de haut niveau (soit un conseil interministériel ou présidentiel) pour assurer un dialogue multilatéral sain et durable pour la coordination efficace de toutes les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales dans les processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques ; et le doter d'un pouvoir d'exécution important et de ressources humaines et financières suffisantes.

- Améliorer la coordination et la cohérence des actions politiques en matière de la sécurité alimentaire et de nutrition en période de turbulences (par exemple la pandémie de COVID-19) à tous les niveaux, allant du sous-national au niveau national ; de sous-régional à régional et bilatéralement, du niveau de l'OCI au niveau enfin mondial.

- Concevoir un plan de mise en œuvre détaillé et transparent pour les missions nationales et infranationales, doter le personnel de terrain du savoir-faire pertinent et allouer des ressources financières suffisantes à chaque étape du processus de mise en œuvre.

- Mettre en place une plate-forme/un système d'information alimentaire en ligne (ex: atlas de vulnérabilité, forums sur la sécurité alimentaire) qui transmettent idéalement des informations en temps réel sur le suivi de la sécurité alimentaire et de la gouvernance de la nutrition en vue de générer des données et des statistiques crédibles et d'élaborer des politiques fondées sur des preuves.

- Promouvoir le renforcement des capacités et le partage des connaissances/d'expérience entre les Pays Membres de l'OCI aux quatre niveaux de la bonne gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition (soit (i) Cadre politique et juridique (ii) Coordination et cohérence (iii) Mise en œuvre et (iv) Information-Suivi-Évaluation.)

(Le document de recommandations de politiques, y compris leurs justifications, figure en annexe IX.)

117. Le Comité **a invité** les États Membres à participer activement à la 16ème réunion du Groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC qui se tiendra avec le thème « Comment

assurer la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire en périodes de turbulences : Le Cas de COVID-19 », en 2021.

118. Le Comité **a pris note avec satisfaction de** la tenue de la Réunion consultative relative au COVID-19 du Groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC, le 30 juin 2020, sous un format virtuel uniquement, sous le thème « Les impacts du COVID-19 sur la sécurité alimentaire et l'agriculture dans les pays membres de l'OCI ».

119. Le Comité **a salué** les efforts de la Malaisie et de la Turquie pour les projets suivants mis en œuvre avec succès en 2019 dans le cadre du sixième appel à projets dans le cadre du financement des projets du COMCEC:

- Le projet intitulé « Renforcement des capacités de gestion de l'entreposage et du stockage » mis en œuvre par la Malaisie en partenariat avec l'Indonésie, le Bangladesh et la Turquie,
- Le projet intitulé « Réduction des pertes alimentaires et des déchets dans les pays de l'OCI » mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec l'Indonésie, le Maroc, la Palestine, le Qatar et la Tunisie.

120. Le Comité **a également salué** les efforts déployés par le Bénin, le Niger, le Surinam, COMSTECH et SESRIC pour les projets suivants qui seront mis en œuvre en 2021 dans le cadre du septième appel à projets dans le cadre de financements des projets par COMCEC :

- Le projet intitulé « Renforcement de la capacité d'entreposage et de stockage des céréales et de pois à vache » à mettre en œuvre par le Bénin en partenariat avec le Niger, le Togo et la Côte d'Ivoire,
- Le projet intitulé « Renforcement de la capacité de stockage des céréales et de pois à vache » qui sera mis en œuvre par le Niger en partenariat avec le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Nigéria,
- Le projet intitulé « Renforcement de la capacité des systèmes d'irrigation des cultures légumières » qui sera mis en œuvre par le Surinam en partenariat avec l'Indonésie et la Turquie,
- Le projet intitulé « Les nouvelles technologies d'élevage pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle » qui sera mis en œuvre par COMSTECH en partenariat avec sept autres États membres, le projet intitulé « Améliorer la sécurité alimentaire par le biais des bilans alimentaires nationaux » qui sera mis en œuvre par SESRIC en partenariat avec douze autres États membres.

121. Le Comité **a pris note des** activités de SESRIC sur l'agriculture, y compris les cours de

formation tenus virtuellement, sur l'amélioration de la productivité du coton, l'analyse de la salubrité des aliments et les analyses pour économiser l'eau.

122. Le Comité a **également pris note** des efforts du Groupe de la BID dans le secteur agricole, y compris le lancement du Programme régional de développement de la filière riz au profit de 10 pays de l'OCI (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Soudan) en Afrique subsaharienne et l'appui au Projet régional de cartographie de la fertilité des sols de l'Afrique de l'Ouest impliquant six pays de l'OCI (Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée, Mali, Sénégal et Sierra Leone) en Afrique de l'Ouest dans le but d'améliorer la production agricole et la productivité dans les zones ciblées.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : Soulagement de la pauvreté

123. **Prenant note avec satisfaction de** la tenue de la 15ème Réunion du Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté qui s'est tenue virtuellement le 29 septembre 2020 sur le thème de la « pauvreté urbaine dans les pays membres de l'OCI. », le Comité s'est **félicité** des recommandations de politiques suivantes :

- Développer des stratégies de planification urbaine complètes et efficaces qui se concentrent particulièrement sur une meilleure gestion des bidonvilles pour empêcher la croissance incontrôlée des bidonvilles existants et la formation de nouveaux, améliorer l'accès des habitants des bidonvilles aux services de base tels que l'éducation et les services de santé grâce à des investissements stratégiques.

- Concevoir des politiques du marché de travail locales efficaces qui aider à s'attaquer au problème de l'informalité et à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

- Activer les outils de Finance Sociale Islamique et les intégrer systématiquement dans les réunions de politique de lutte contre la pauvreté urbaine.

- Améliorer la capacité de gouvernance urbaine et renforcer la résilience aux chocs (ex: pandémie COVID-19).

- Conceptualiser la pauvreté urbaine et élaborer/améliorer la collecte des données et les pratiques de mesure de données pour réaliser des politiques fondées sur des données probantes.

(Le document de recommandations de politiques, y compris leurs justifications, figure en annexe X.)

124. Le Comité **a invité** les États Membres, qui se sont inscrits au Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté du COMCEC, à participer activement à la 16ème Réunion du Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté qui se tiendra sous le thème « COVID-19 et ses effets négatifs sur les inégalités socio-économiques dans les pays membres de l'OCI », en 2021. Le Comité a également **demandé** aux États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de s'inscrire au Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté du COMCEC.

125. Le Comité **a salué** les efforts de l'Afghanistan, du Nigéria, du Suriname, de la Turquie et du SESRIC pour les projets suivants mis en œuvre en 2019 dans le cadre du sixième appel à projets dans le cadre du financement des projets du COMCEC:

- Le projet intitulé « Amélioration de la qualité de l'éducation par les technologies de l'information et de la communication dans les pays de l'OCI » mis en œuvre par l'Afghanistan en partenariat avec l'Iran, la Turquie et la Palestine.
- Le projet intitulé « Renforcement de l'enseignement technique et professionnel pour l'autonomisation de la base dans les pays de l'OCI » mis en œuvre par le Nigéria en partenariat avec la Turquie et la Gambie.
- Le projet intitulé « Accroître la capacité des centres d'enseignement professionnel pour les personnes handicapées dans les pays sélectionnés de l'OCI » mis en œuvre par le Surinam en partenariat avec le Guyane et la Turquie,
- Le projet intitulé « Développer des lignes directrices sur les systèmes de réseaux de sécurité sociale pour les pays de l'OCI » mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec cinq autres Pays membres,
- Le projet intitulé « Développement des compétences numériques dans les pays de l'OCI » mis en œuvre par le SESRIC en partenariat avec 16 Pays Membres.

126. Le Comité **a également salué** les efforts déployés par le Bénin, la Gambie et la Turquie pour que les projets suivants qui seront mis en œuvre en 2021 dans le cadre du septième appel à projets dans le cadre de financements des projets par COMCEC :

- Le projet intitulé « Le pilotage TVET dans les pays sélectionnés de l'OCI » qui sera mis en œuvre par le Bénin en partenariat avec la Gambie, le Niger et la Turquie,
- Le projet intitulé « Introduire l'éducation de l'approche entrepreneuriale dans les programmes scolaires » qui sera mis en œuvre par la Gambie en partenariat avec la Sierra Leone et le Nigéria,
- Le projet intitulé « Renforcer la capacité humaine de la santé et créer un groupe de travail d'intervention » qui sera mis en œuvre par la Turquie en partenariat avec le Soudan, la Somalie et le Niger.

i)***Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)***

127. Le Comité **a réitéré** sa demande aux Pays membres qui se sont engagés auprès du FSID à remplir leurs engagements et **a demandé** au Groupe de la BID de faire rapport à la 36ème session du COMCEC sur les insuffisances dans la réalisation de l'objectif de capital du FSID.

128. **Rappelant** les résolutions pertinentes des récentes sessions du COMCEC sur les observations des Pays membres en vue d'améliorer la performance du FSID dans la lutte contre la pauvreté, notamment en augmentant la base de projets et la portée du Fonds en se concentrant sur un plus grand nombre de projets, notamment par des projets de petite et moyenne dimension financés par des subventions, Le Comité **a demandé à nouveau** au FSID de prendre ces observations en considération dans la planification de ses programmes et activités futurs.

129. **Prend note** des rapports de la BID sur le FSID et le PSDA, le Comité **a reconnu** les progrès réalisés dans le PSDA et **a demandé** à la BID de préparer des rapports d'évaluation sur le PSDA, à l'achèvement de ses projets, en fournissant des détails sur les objectifs, les partenaires, les bénéficiaires, les résultats, les leçons retenues, etc. et de les soumettre aux forums appropriés de l'OCI, ainsi qu'aux prochaines réunions du COMCEC.

130. Le Comité **a demandé** au FSID d'intensifier ses efforts pour la mobilisation des ressources provenant de différentes sources, y compris les ressources gouvernementales, non-gouvernementales et le secteur privé dans les États Membres.

131. Le Comité **s'est félicité** des efforts de la Banque Islamique de Développement (BID) pour la mobilisation de ressources auprès des différentes institutions financières en vue d'une mise en œuvre plus efficace de la SPDD.

ii) Programme de l'EPF-OCI

132. **Prenant note avec satisfaction** des efforts déployés par SESRIC pour la mise en œuvre de la Feuille de route stratégique 2020-2025 de l'OCI-TVET, le Comité **a prié** SESRIC de présenter un rapport d'avancement à la 36ème session du COMCEC sur le statut de mise en œuvre de la Feuille de route.

133. Le Comité **a apprécié** les efforts continus du SESRIC en vue d'améliorer les capacités et la qualité des ressources humaines dans les Pays Membres et a **appelé** le SESRIC à mobiliser plus de ressources financières pour le Programme de l'OCI-PFP.

134. Le Comité **a appelé** les États Membres à participer et à soutenir les différents programmes de renforcement des capacités du SESRIC dans le cadre du Programme de l'EPF-OCI.

135. Le Comité **a demandé** au SESRIC de mener davantage de programmes de formation axés sur l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat des femmes dans le cadre de l'EPF-OCI.

iii) Mise en Œuvre des ODD

136. **Rappelant** la résolution pertinente de la 35ème session du COMCEC, le Comité a **prié**

SESRIC d'établir des rapports annuels sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD prioritaires dans les pays membres de l'OCI et de les soumettre aux Sessions ministérielles du COMCEC.

137. Le Comité **a prié** SESRIC de continuer à mener des activités de formation sur les statistiques en mettant l'accent sur les ODD prioritaires au profit des Offices nationaux de statistiques des États membres dans le cadre de son programme de renforcement des capacités de statistiques (StatCaB).

138. **Rappelant également** la résolution pertinente de la 35ème session du COMCEC, le Comité a **prié** le Bureau de coordination du COMCEC de compiler les activités pertinentes des institutions de l'OCI en accord avec les domaines prioritaires des ODD et de soumettre la liste à la 36ème session du COMCEC.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : Approfondissement de la coopération financière

139. **Prenant note avec satisfaction de** la tenue de la 14ème Réunion du Groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC virtuellement le 15 septembre 2020, sur le thème « Améliorer le cadre de gouvernance de la charia dans les finances islamiques », le Comité s'est **félicité** des recommandations de politiques suivantes ;

- Développer un cadre juridique et réglementaire complet pour les processus et aménagements de gouvernance de la Charia afin de garantir que toutes les opérations et activités commerciales de la finance Islamique soient conformes à la Charia.
- Encourager la création de Conseils Nationaux de Surveillance de la Charia (SSB) supervisant les SSB institutionnels.
- Élaborer des lignes directrices pour assurer/faciliter la participation active des titulaires de comptes d'investissement (IAH) dans la gestion des IFI en fonction de leur contribution aux investissements.
- Encourager le développement de talent à travers des programmes de formation et de certification professionnelle et sensibiliser les acteurs de la Gouvernance de la Charia.
- Promouvoir l'intégration du secteur de la finance Islamique dans l'ensemble de l'économie en vue de rendre la politique monétaire plus inclusive.

(Le document de recommandations de politiques, y compris leurs justifications, figure en annexe XI.)

140. Le Comité **a invité** les États Membres, qui se sont inscrits au Groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC, à participer activement à sa 15ème réunion sur le thème

« Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux microentreprises et aux PME contre le COVID-19 », en 2021. Le Comité a également **demandé** aux États Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de s'inscrire au Groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC.

141. Le Comité **a salué** les efforts de Mozambique, Nigéria et Turquie pour les projets suivants mis en œuvre avec succès en 2019 dans le cadre du sixième appel à projets dans le cadre du financement des projets du COMCEC :

- Le projet intitulé « Renforcement des capacités sur la finance islamique » mis en œuvre par le Mozambique en partenariat avec la Gambie et le Nigéria,
- Le projet intitulé « Instruments Islamiques de Gestion de la Liquidité pour le Développement Durable des Institutions Financières Islamiques » mis en œuvre par le Nigéria en partenariat avec la Gambie, Togo et la Malaisie,
- Le projet intitulé « Analyse des marchés de titres immobiliers et des paysages réglementaires du COMCEC pour renforcer les marchés de capitaux » mis en œuvre par la Turquie avec le partenariat de 10 pays membres.

142. Le Comité a également **salué** les efforts déployés par Brunei Darussalam, la Malaisie, le Nigéria et la Sierra Leone pour les projets suivants qui seront mis en œuvre en 2020 dans le cadre du septième appel à projets dans le cadre de financements des projets par COMCEC :

- Le projet intitulé « Programme de renforcement des capacités sur Sukuk, ESG Sukuk et la Fintech islamique » qui sera mis en œuvre par Brunei Darussalam en partenariat avec l'Indonésie et la Malaisie,
- Le projet intitulé « Marchés de capitaux avancés islamiques par le biais de la technologie financière » qui sera mis en œuvre par la Malaisie en partenariat avec la Turquie et Brunei Darussalam,
- Le projet intitulé « Améliorer Takaful dans les États membres de l'OCI » sera mis en œuvre par le Nigéria en partenariat avec le Soudan et le Mozambique,
- Le projet intitulé « Faciliter l'accès des femmes entrepreneurs au financement islamique » sera mis en œuvre par la Sierra Leone en partenariat avec la Malaisie et le Nigéria.

i) Forum des Bourses de Valeurs OCI

143. Le Comité **s'est félicité** du rapport de la 14e Réunion du Forum des bourses de l'OCI qui s'est tenue virtuellement le 8 octobre 2020.

144. Le Comité a **salué** les efforts déployés par le Forum des bourses de l'OCI et ses groupes

de travail et a **invité** les États Membres à participer activement aux activités organisées dans le cadre de ce Forum.

145. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de la Bourse d'İstanbul, qui, en tant que Secrétariat du Forum des bourses de l'OCI, accueillera la 15ème Réunion du Forum en 2021 et **a prié** les États Membres de participer activement à cet événement important.

146. Le Comité **a prié** les États Membres de soutenir activement le Groupe de travail du Forum sur les indices en vue de promouvoir activement l'indice et l'fond S&P OCI/COMCEC Shariah 50 auprès des investisseurs et de la communauté financière dans leurs pays respectifs, en les informant directement ou par le biais d'événements publics et de communiqués de presse ainsi qu'en publiant l'Index sur les sites officiels de leurs Bourses Le Comité **a invité** les états membres intéressés à soutenir activement le Groupe de Travail du Forum sur les métaux précieux en désignant des points focaux dans leurs pays respectifs pour diriger le projet d'échange d'or de l'OCI.

147. **Prenant note** de l'exposé du Secrétariat du Forum des échanges de l'OCI sur les efforts visant à établir l'Echange d'Or de l'OCI parmi les Pays Membres volontaires, le Comité **a demandé** au Secrétariat du Forum d'avancer les préparatifs techniques pour la création de l'échange d'or de l'OCI et de faire rapport à la 36éme Session du COMCEC.

148. Le comité **a invité** les Pays membres intéressés à soutenir activement le Groupe de Travail du Forum sur les métaux précieux en désignant des points focaux dans leurs pays respectifs pour diriger le projet d'échange d'or de l'OCI.

149. Le Comité a **également invité** toutes les Bourses, les banques centrales, le Forum des Banques centrales de l'OCI et les autres parties concernées des États Membres intéressés à contribuer à la formulation du modèle commercial pour un marché de l'or de l'OCI qui fonctionne bien.

ii) Forum Des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC

150. Le Comité **s'est félicité** du rapport de la 9e Réunion du Forum des régulateurs des marchés de capitaux du COMCEC qui s'est tenu virtuellement les 13 et 14 octobre 2020. Le Comité **s'est également** félicité de l'offre du Conseil des marchés de capitaux (CMB) de la République de Turquie, qui, en tant que Secrétariat du Forum, accueillera la 10e Réunion du Forum CMR du COMCEC en 2021 et **a demandé** aux États Membres de participer activement à cet événement important.

151. Le Comité **a salué** les efforts déployés par les Groupes de Travail du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC, à savoir le Renforcement des Capacités, le Développement des Marchés et la Littératie Financière, et **a appelé** les Pays membres à

soutenir les efforts du Forum en participant à ses réunions, contribuant ainsi à l'accomplissement des mandats des Groupes de Travail.

152. Rappelant la résolution pertinente de la 35ème Session du COMCEC, le Comité a pris note de l'exposé du Secrétariat du Forum des Régulateurs du Marché des Capitaux du COMCEC sur la création de la plateforme électronique du COMCEC Immobilier / Échange Immobilier du COMCEC entre les Etats Membres de l'OCI intéressés et a demandé au Forum / Secrétariat du Forum de finaliser les préparatifs juridiques, administratifs et technologiques nécessaires pour la mise en place de la Plateforme Electronique Immobilier du COMCEC / Échange Immobilier du COMCEC avant la 36ème Session du COMCEC.

153. Rappelant la résolution pertinente de la 36ème session du COMCEC, Le Comité **a invité** les Pays membres intéressés à participer activement à la mise en place de la plate-forme électronique immobilière du COMCEC/COMCEC Real Estate Exchange et les **a invité** à identifier leurs organismes agréés ainsi qu'à les notifier au Secrétariat du Forum pour renforcer la coordination.

154. **Prenant note** de l'exposé du Secrétariat du Forum des échanges de l'OCI sur les efforts visant à faire progresser le programme de développement durable dans les échanges des Pays membres, le Comité **a demandé** au Secrétariat du Forum de travailler sur les préparatifs techniques des projets qui pourraient aider à soutenir les échanges de l'OCI. action supplémentaire en matière de durabilité, notamment en travaillant avec S&P sur l'évaluation de la faisabilité d'un indice de durabilité pour le Forum des échanges de l'OCI.

iii) Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC

155. Le Comité **s'est félicité** du Communiqué de la 2e Réunion du Forum des banques centrales de l'OCI-COMCEC qui s'est tenu virtuellement le 7 octobre 2020.

156. Le Comité **a salué** les efforts déployés par le Secrétariat du Forum des banques centrales de l'OCI-COMCEC pour mettre à jour et améliorer l'indice de vulnérabilité financière des pays de l'OCI.

157. Le Comité **s'est félicité** de l'offre de la Banque centrale de Turquie, qui, en tant que Secrétariat du Forum des banques centrales de l'OCI-COMCEC, accueillera la 3e Réunion du Forum en 2021 et a **prié** les États Membres de participer activement à cette réunion.

158. Le Comité **a salué** les programmes de formation et de renforcement des capacités

organisés par SESRIC à l'égard des banques centrales et des autorités monétaires des États Membres et a **prié** SESRIC de continuer à organiser de telles activités pour les institutions compétentes des États membres.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : Préparatifs des échanges de vues sur « la promotion de l'entrepreneuriat pour la compétitivité du secteur de tourisme »

159. Le Comité s'est félicité des recommandations de politiques de la 15ème Réunion du Groupe de travail sur le tourisme sur « la promotion de l'entrepreneuriat pour la compétitivité du secteur de tourisme », qui est tenue virtuellement le 25 septembre 2020, qui seront soumises à la 36ème Session ministérielle du COMCEC.

160. Le Comité **a invité** les Ministres des pays membres en charge du secteur de tourisme à participer à la 36ème session ministérielle du COMCEC avec les Ministres en charge du COMCEC.

161. Le Comité a **encouragé** les États Membres à préparer leurs rapports de pays sur le thème mentionné et à les transmettre par voie électronique au BBC au plus tard le 2 novembre 2020.

i) Thèmes éventuels pour la Session d'Échange de Vues de la 37ème Session du COMCEC

162. Le Comité **a pris note** des thèmes possibles suivants de la Session des échanges de vues ministérielles de la 37ème session du COMCEC :

Thème 1: Contre-mesures visant à soutenir la facilitation du commerce pendant et après la pandémie de COVID-19 dans les pays membres de l'OCI
Thème 2: Le rôle de la finance islamique dans le soutien aux microentreprises et aux PME contre le COVID-19
Thème 3: Comment assurer la durabilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire en périodes de turbulences : Le cas de COVID-19
Thème 4: Stratégies d'atténuation pour les fournisseurs de services de transport après COVID-19
Thème 5: Stratégies d'atténuation pour le tourisme après COVID-19
Thème 6: COVID-19 et ses effets négatifs sur les inégalités socio-économiques dans les pays membres de l'OCI

163. Le Comité **a prié** le Bureau de coordination du COMCEC de faire circuler un questionnaire parmi les États Membres afin d'examiner leurs points de vue sur les thèmes susmentionnés et de rendre compte des résultats à la 36ème session du COMCEC.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : **Projet de l'ordre du jour de la 36ème session du COMCEC**

164. Le Comité **a préparé** et a **décidé** de soumettre le projet d'ordre du jour à la 36ème session de la COMCEC.

(Une copie du projet d'ordre du jour de la 36ème session du COMCEC figure en annexe XII.)

Session de clôture

165. À sa session de clôture présidée par S.E. Ambassadeur Mehmet Metin EKER, Représentant permanent de la République de Turquie auprès de l'OCI, le Comité a adopté son rapport ainsi que ses annexes.

166. Mme Pande Nyoman Laksmi KUSUMAWAT, Chef de la délégation de l'Indonésie, a félicité la République de Turquie pour l'accueil et le Bureau de Coordination du COMCEC pour organiser les excellentes organisations de la réunion virtuelle. Elle a également souligné l'importance de lutter dans l'unité et la solidarité contre les effets néfastes de la pandémie de COVID-19.

167. Par la suite, Mme Nor Hasnah BADRODDIN, Chef de Délégation de la Malaisie, a exprimé son appréciation et ses remerciements à la République de Turquie et au Bureau de Coordination du COMCEC pour la réussite pour le bon déroulement de la réunion et a souhaité la miséricorde du Dieu à ceux qui ont perdu la vie à cause de la pandémie. Elle a également déclaré que les problèmes sociaux et économiques causés par la pandémie peuvent être surmontés par la forte coopération et la solidarité des Pays Islamiques.

168. Dans sa déclaration finale, S.E. Mehmet Metin EKER a exprimé sa sincère gratitude pour la participation active de toutes les délégations et leurs précieuses contributions aux délibérations.

169. S.E. EKER a exprimé sa tristesse pour les pertes dues à la pandémie de COVID-19 et a envoyé ses meilleurs souhaits de récupération le plus tôt pour tous les patients, pour ceux qui souffrent du coronavirus. S.E. EKER a également souligné les effets néfastes profonds de la pandémie sur les économies et a souligné l'importance des efforts de coopération, y compris des instruments sous les auspices du COMCEC.

170. S.E. EKER a évoqué les efforts déployés dans le cadre des Groupes de Travail du COMCEC ainsi que dans le cadre du Financement des Projets par COMCEC et a invité tous les pays membres à continuer de contribuer activement à ces instruments et d'en bénéficier.

171. S.E. EKER a déclaré que tous les pays membres et les institutions concernées de l'OCI contribueront au plus haut niveau aux deux nouveaux programmes initiés par le Bureau de Coordination du COMCEC, à savoir le Programme de la Réponse du COMCEC au COVID

(CCR) et le Programme Al-Quds du COMCEC. S.E. EKER a souhaité tout le succès à tous les partenaires dans la mise en œuvre de ces programmes.

172. S.E. EKER a conclu sa déclaration en remerciant les Membres du Comité de Suivi, le Secrétariat général de l'OCI, le Rapporteur, les représentants des Institutions de l'OCI, le Bureau de coordination de la COMCEC, les interprètes, les traducteurs et les autres personnels prenant part à l'organisation de la Réunion pour leurs efforts qui ont contribué à faire de la réunion un succès.

(Une copie du texte de la Déclaration de Clôture de S.E. Mehmet Metin EKER figure en annexe XIII.)

A N N E X E S

A N N E X

I

LIST OF PARTICIPANTS
THE THIRTY-SIXTH MEETING OF THE FOLLOW-UP COMMITTEE OF THE COMCEC
(20-21 October 2020)

A. MEMBER COUNTRIES OF THE FOLLOW-UP COMMITTEE

REPUBLIC OF GABON

- Mr. BARTHELEMY NGOULAKIA
  General Secretary,
  Ministry of Trade and Industry

REPUBLIC OF INDONESIA

- Ms. PANDE NYOMAN LAKSMI KUSUMAWATI
  Director, Indonesian National Development Planning Agency

- Ms. HILLARY TANIDA STEPHANY SITOMPUL
  Expert, Indonesian National Development Planning Agency

THE STATE OF KUWAIT

- Mr. GHAZI ALAYASH
  Assistant Undersecretary for Economic Affairs,
  Ministry of Finance

- Mr. SAAD ALRASHIDI
  Acting Director of International Economic Cooperation Department,
  Ministry of Finance

- Ms. FATMA ALKANDARY
  Economic First Analyst, Ministry of Finance

- Ms. JAMANAH AHMAD
  Foreign Relation Researcher, Ministry of Finance

MALAYSIA

- Ms. NOR HASNAH BADRODDIN
  Senior Director,
  Ministry of International Trade and Industry Malaysia

- Mr. MOHD DAUD MOHD ARIF
  Undersecretary,
  Ministry of Tourism, Arts and Culture Malaysia
- Mr. JAYAPPRAGAS MUTHUVEEROO
  Principal Assistant Secretary,
  Ministry of Tourism, Arts and Culture Malaysia

- Ms. NUR NAJIHAH MD ABAS
  Assistant Secretary,
  Ministry of Tourism, Arts and Culture Malaysia

FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA

- Ms. HAUWA ARABO MUSTAPHA
  Expert, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. ZAYYAD ABDUSSALAM
  Expert, Ministry of Foreign Affairs

ISLAMIC REPUBLIC OF PAKISTAN

- Mr. BILAL KHAN PASHA
  Consul General, Consulate General of Pakistan

- Ms. MARIA KAZI
  Joint Secretary, Ministry of Commerce

THE STATE OF PALESTINE

- Mr. RAFAT RAYYAN
  Director International Organizations Department
  Ministry of National Economy

STATE OF QATAR

- Mr. SAEED ALBRAIDI
  Head of İnternational Organizations Department,
  Ministry of Commerce

- Mr. HASSAN AL MOHANNADI
  Advisor, Ministry of Commerce

- Mr. SALEEM ALKATHIRY
  Research, Ministry of Commerce

KINGDOM OF SAUDI ARABIA

- H.E. AHMED Y. GAZZAZ
  Charge d'Affairs, Embassy of Saudi Arabia in Ankara

- Mr. ABDULAZIZ ALSAKRAN
  General Manager, Saudi General Authority of Foreign Trade

- Mr. FAWAZ ALGHAMDI
  Commercial Attache, Saudi General Authority of Foreign Trade

- Ms. NADA ALHATHLOL
  Senior Specialist, Saudi General Authority of Foreign Trade

REPUBLIC OF TURKEY

- H.E. M. METİN EKER
  Ambassador, OIC Permanent Representative, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. CENK URAZ
  Deputy Director General, Ministry of Foreign Affairs

- Ms. ILGIN ATALAY
  Deputy Director General, Ministry of Transport and Infrastructure

- Mr. ATAKAN ÖZDEMİR
  Head of Department, Ministry of Trade

- Mr. MAHMUT AYDOĞMUŞ
  Director, OIC Stock Exchange Forum

- Mr. RECEP BİLDİK
  Director, OIC Stock Exchange Forum

- Mr. AHMED SAİD ABUŞKA
  Second Secretary, Ministry of Foreign Affairs

- Mr. İBRAHİM KÜÇÜKİKİZ
  Expert, OIC Central Banks Forum

- Ms. MERVE LOĞOĞLU
  Expert, OIC Central Banks Forum

- Ms. AYŞEGÜL DEMİR
  Expert, Ministry of Trade

- Ms. İREM ŞAFAK ŞİMŞEK
  Expert, Ministry of Agriculture and Forestry

- Ms. SEÇİL SAYIN KUTLUCA
  Senior Legal Expert, Capital Markets Board

- Mr. NURULLAH ASIM AKBULUT
  Expert, Ministry of Trade

- Mr. UTKU ŞEN
  Expert, Ministry of Treasury and Finance

- Ms. SONGÜL ELHENAY
  Expert, Ministry of Agriculture and Forestry

- Mr. NEVZAT KUNDURACI
  Expert, Ministry of Family, Labour and Social Services

- Ms. PINAR YAVUZKANAT
  Expert, Ministry of Family, Labour and Social Services

- Mr. AHMET DEMİRTAŞ
  Expert, Ministry of Family, Labour and Social Services

- Mr. HASAN UMUR ALSANCAK
  Expert, Ministry of Transport and Infrastructure

- Ms. BAŞAK YILMAZ
  Expert, Turkish Standards Instutions

- Ms. BAŞAK ÖNSAL DEMİR
  Coordinator, Ministry of Culture and Tourism

- Ms. YASEMİN ÇELİK

Expert, Ministry of Culture and Tourism

- Mr. İLHAMİ AKTÜRK
  Expert, Turkish Standards Instutions

- Mr. SILA KOZANLI
  Expert, the Union of Chambers and Commodity Exchanges of Turkey

B. THE OIC GENERAL SECRETARIAT

- Mr. NAGHI JABBAROV
  Head, Trade and Investment,
  Department of Economic Affairs

INTERNATIONAL ISLAMIC TRADE FINANCE CORPORATION (ITFC)

- Mr. AYMEN KASEM
  Division Manager

- Mr. AMADOU CIRE SALL
  Senior Associate

- Mr. HARUN ÇELİK
  Senior Manager

- Mr. HOJAMUROD HOJAEV
  Manager

C. THE OIC SUBSIDIARY ORGANS

STATISTICAL, ECONOMIC, SOCIAL RESEARCH AND TRAINING CENTER FOR ISLAMIC COUNTRIES (SESRIC)

- Mr. NEBİL DABUR
  Director General

- Mr. FADI ABDULLAH FARASIN
  Assistant Director General

- Mr. ATİLLA KARAMAN
  Director

- Mr. MAZHAR HUSSAIN

Director

- Mr. ONUR ÇAĞLAR
  Acting Director

D. SPECIALIST ORGANS OF THE OIC

ISLAMIC DEVELOPMENT BANK (IsDB)

- Mr. AYMAN SEJINY
  Chief Executive Office

- Mr. OSMAN BUYUKMUTLU
  Director

E. AFFILIATED ORGANS OF THE OIC

ORGANIZATION OF THE ISLAMIC SHIPOWNERS ASSOCIATION (OISA)

- Mr. MOHAMMAD ZAFAR BHATTI
  Director Finance

STANDARDS AND METROLOGY INSTITUTE FOR ISLAMIC COUNTRIES (SMIIC)

- Mr. İHSAN ÖVÜT
  Secretary General

- Ms. EMEL GÖNÇ
  Executive Assistant

F. OIC STANDING COMMITTEES

THE ISLAMIC CORPORATION FOR THE INSURANCE OF INVESTMENT AND EXPORT CREDIT (ICIEC)

- Mr. MOHAMAD EL SAYED
  Manager, ICIEC

- Mr. AL TAYEB FADLALLAH
  Associate, ICIEC

G. COMCEC COORDINATION OFFICE

- Mr. FATİH ÜNLÜ
  Director General, Head of COMCEC Coordination Office

- Mr. SELÇUK KOÇ
  Head of Department

- Mr. MEHMET ARSLAN
  Head of Department

- Mr. DENİZ GÖLE
  Head of Department

- Ms. AYLİN ŞENOL GÜN
  Expert

- AYTEN AKMAN
  Expert

- Mr. GOKTEN DAMAR
  Expert

- Mr. MUSTAFA ADİL SAYAR
  Expert

- Mr. NİHAT AKBALIK
  Expert

- Mr. MEHMET AKİF ALANBAY
  Expert

- Ms. BİLGE ÖZBAY
  Expert

- Mr. CAN AYGÜL
  Expert

ANNEX

II

Original : Anglais

EMBARGO JUSQU'À LA LIVRAISON
VÉRIFIER À LA LIVRAISON

DÉCLARATION INAUGURALE DE S.E. İBRAHİM ŞENEL,
VICE-PRÉSIDENT DE LA PRÉSIDENCE DE LA STRATÉGIE ET DU BUDGET

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE

TRENTE-SIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC
(Ankara, 20 Octobre 2020)

As-Salam Aleikum,

Bismillahirrahmanirrahim.

Membres estimés du Comité de suivi,

Invités distingués,

C'est un grand plaisir pour moi de vous rencontrer à l'occasion de la 36ème Réunion du Comité de suivi du COMCEC. Je voudrais vous souhaiter la bienvenue à toutes et à tous avec mes sincères salutations.

Comme vous le savez tous, nous traversons une période extraordinairement difficile en raison de la pandémie de COVID-19 qui a paralysé tous les aspects de la vie à l'échelle mondiale. Tout d'abord, je voudrais exprimer mes plus sincères condoléances pour la perte de nombreuses vies dans les Pays Islamiques et dans le monde en général en raison de cette maladie insidieuse. Je souhaite à tous les frères et sœurs malades de récupérer dès que possible. Notre Créateur et Soutien, Allah le Tout-Puissant a donné à l'humanité le génie et les ressources pour faire face à de telles crises inattendues et les surmonter. Si nous utilisons notre intelligence et nos ressources intensément dans la bonne direction, un traitement sûr et efficace et la prévention de la maladie seront bientôt possibles. Il va sans dire que le traitement ou le vaccin doivent être facilement accessibles pour tous les pays et tous les peuples afin que ces jours difficiles soient laissés derrière nous.

Dans les circonstances découlant de la pandémie, nous avons dû organiser virtuellement cette Réunion du Comité de Suivi. Le Comité de suivi accomplit une tâche importante en termes de la revue et du suivi de la mise en œuvre des résolutions, des programmes et des projets du COMCEC et dans l'établissement de l'ordre du jour de la Session Ministérielle du COMCEC. Je suis persuadé que cette Réunion virtuelle, que nous connaîtrons pour la première fois pour le Comité de Suivi, sera couronnée de succès et je vous souhaite à tous à l'avance une Réunion fructueuse dans vos délibérations.

Invités distingués,

La pandémie de COVID-19 n'est pas seulement un problème de santé, mais c'est une crise humanitaire colossale qui touche presque tous les aspects socio-économiques de la vie. La pandémie a déjà provoqué la crise économique globale la plus grave après la "Grande Dépression" qui s'est produite il y a 90 ans. Mais il y a un aspect que nous ne devrions jamais oublier. Comme cette pandémie de COVID a également coûté la vie à près de 1,1 millions de personnes jusqu'à présent et en a affecté des millions d'autres, elle est en fait bien pire que toute crise économique précédente.

La production et la consommation ont considérablement diminué en raison des mesures prises pour prévenir ou ralentir la contamination du virus. Les volumes des échanges commerciaux mondiaux de marchandises ont diminué de 14,3 % au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la période précédente. Compte tenu de ces chiffres, je pense que la réduction des droits de douane et l'élimination des barrières non tarifaires sont encore plus importantes pendant de telles crises pour améliorer les flux commerciaux internationaux. À cet égard, la coopération internationale est plus que jamais nécessaire pour maintenir le commerce mondial en vie. Pour accroître le commerce mondial et sortir rapidement de cette crise, nous devons bénéficier largement des opportunités de la coopération internationale et des dernières technologies numériques.

Collègues distingués,

La pandémie de COVID-19 affecte également directement les systèmes alimentaires par le biais de ses répercussions sur l'offre et la demande alimentaires. Le rapport 2020 sur l'Etat de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition dans le Monde (SOFI) révèle qu'environ 750

millions de personnes ont été exposées à de graves niveaux d'insécurité alimentaire en 2019. Selon les estimations, COVID-19 ajouterait entre 83 et 132 millions de plus au nombre total de personnes sous-alimentées dans le monde en 2020. Par conséquent, les chaînes d'approvisionnement doivent être renforcées, en particulier pour les articles essentiels tels que les fournitures de santé et les aliments.

Les entreprises des secteurs de services sont également gravement touchées par les blocages dans divers domaines tels que les transports, les voyages et le tourisme. Pour illustrer la sévérité de la crise, des scénarios indiquent que le choc potentiel provoquerait une baisse de 60 à 80 pour cent de l'économie touristique internationale en 2020. Le rétrécissement économique pourrait entraîner des pertes d'emplois à grande échelle si la demande ne se redresse pas rapidement. L'augmentation du chômage risque également d'aggraver le risque de pauvreté et de privation pour des millions de personnes. On estime que la pandémie est susceptible de provoquer pour la première fois depuis 1998 une augmentation de la pauvreté dans le monde et poussera 49 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en 2020.

Membres estimés du Comité de suivi,

Le contexte global exige une forte coopération étroite entre les Pays Membres de l'OCI. En tant qu'Oumma Islamique, tout en exerçant des efforts pour améliorer notre production et accroître nos exportations, nous devons également prendre des mesures pour améliorer le commerce intra-OCI. Je crois sincèrement qu'investir les uns dans les autres et établir des liens commerciaux plus solides entre nos nations nous apportera des gains considérables à long terme et contribuera au bien-être et à la paix dans notre région. J'aimerais dire qu'en tant que membres de l'OCI, nous disposons d'instruments importants qui peuvent nous aider à faire face à des moments aussi difficiles si nous pouvons profiter adéquatement de leur potentiel.

Nous ne pourrions récolter les fruits du SPC-OCI (Système Préférentiel Commercial parmi les Pays Membres de l'OCI) qu'une fois qu'il sera pleinement opérationnel. La base légale du SPC-OCI a été achevée en 2011. Nous avons déjà atteint le nombre requis de Pays Membres ayant soumis leurs listes de concession. Toutefois, il n'y a que peu de problèmes en suspension pour rendre ce système opérationnel. Nos autorités compétentes discuteront des questions relatives à la mise en œuvre du SPC-OCI lors d'une Réunion consultative virtuelle la semaine prochaine. Je voudrais inviter les Pays Membres concernés à satisfaire leurs

obligations découlant des accords de SPC-OCI afin que nous puissions mettre en œuvre le système dès que possible. De même, nous devons bénéficier largement des mécanismes de financement du commerce et de garantie des exportations offerts par la BID et de divers salons commerciaux et des événements organisés par la CIDC et la CICIA.

Je voudrais également aborder un autre projet important du COMCEC, le Centre d'arbitrage Istanbul de l'OCI. Des progrès significatifs ont été réalisés ces dernières années en ce qui concerne la création du Centre à Istanbul. À ce stade, pour l'opérationnalisation du Centre, il ne reste que peu de travaux à accomplir. Je voudrais demander aux institutions compétentes d'accélérer la formation du conseil d'administration et du conseil des directeurs du Centre. Ainsi, Inch'Allah, nous serons bientôt en mesure d'annoncer le lancement du Centre d'arbitrage Istanbul. Je crois que ce Centre d'arbitrage ouvrira de nouvelles voies pour notre secteur privé, en particulier pour améliorer le commerce intra-OCI en fournissant une solution fiable, rapide et efficace aux litiges commerciaux et relatifs aux investissements.

Profitant de cette occasion, je tiens à exprimer mes plus sincères condoléances à la famille de Son Excellence défunt Salih Kamel, décédé en mai dernier. Nous nous souvenons respectueusement de lui pour ses précieux services à l'Oumma Islamique. Je voudrais également féliciter Son Excellence Abdullah Salih Kamel pour son élection à la présidence de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture Islamiques (CCIAI). Je suis persuadé que S.E. Kamel contribuera au plus haut niveau aux efforts de coopération entre les pays Islamiques comme l'a fait son père décédé, l'honorable Cheikh Salih Kamel, pendant des décennies.

Invités distingués,

Pendant la période de pandémie, les groupes de travail du COMCEC ont tenu leurs Réunions virtuellement et avec succès. En plus des Réunions régulières du Groupe de Travail, trois Réunions consultatives ont été réalisées, toujours sous forme virtuelle, en juin-juillet 2020, dans les domaines du commerce, du tourisme et de l'agriculture. Les groupes de travail ont formulé des recommandations cruciales, qui constitueront des contributions importantes pour leurs programmes au cours des prochaines années.

Toutes les recommandations de politiques élaborées par les groupes de travail constituent la base d'actions concrètes relatives aux politiques dans nos Pays Membres. Tout en utilisant les ressources nationales et le capital humain pour réaliser les recommandations relatives aux politiques, nous pouvons également bénéficier du Mécanisme de financement des projets du COMCEC (FPC). Le FPC est un instrument utile pour la mise en œuvre des recommandations relatives aux politiques. 22 projets ont été menés à bien en 2019 dans le cadre du Mécanisme de Financement des Projets du COMCEC. De plus, dans le cadre du 7ème Appel à propositions de projets, 22 autres projets ont été sélectionnés pour être financés par le BBC en 2020. La mise en œuvre de ces projets a été décalée à l'année prochaine à la demande des titulaires des projets en raison des restrictions des voyages internationaux et des retards découlant de la pandémie de COVID-19. En outre, le BBC a lancé un 8ème Appel à projets en septembre 2020 et de nombreux Pays Membres ont soumis leurs nouvelles propositions de projets. Je voudrais exprimer nos remerciements et notre gratitude pour l'intérêt croissant des Pays Membres pour le FPC.

En outre, le BBC a lancé deux nouveaux programmes cette année pour renforcer la coopération entre les Pays Membres. Le premier programme que nous avons développé est la Réponse du COMCEC au COVID (RCC). Le Programme se concentrera spécifiquement sur le soutien aux Pays Membres dans leur lutte contre les effets négatifs de la pandémie, en particulier sur l'économie. L'appel aux projets dans le cadre de ce programme a été fait la semaine dernière et le BBC organisera demain un programme de formation pour les points centraux pertinents afin d'introduire les nouveautés et les lignes directrices de ce programme. Je suis d'avis que ce programme est assez opportun et essentiel pour relever les défis communs auxquels sont confrontés nos pays frères dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Profitant de cette occasion, je voudrais vous informer que la République de Turquie, a soutenu sur une base bilatérale, au total 155 pays et 8 institutions internationales pendant la pandémie, avec du matériel médical, des subventions et des aides en espèces, etc. De même, nous avons apporté une assistance à 44 Pays Membres de l'OCI sous forme d'équipement médical et d'aide financière, etc.

Le deuxième programme que nous avons lancé cette année est le programme Al-Quds du COMCEC qui se concentre sur le développement et la gestion des destinations ainsi que sur le tourisme communautaire dans la ville d'Al-Quds. Deux projets dans le cadre de ce

programme sont en train d'être mis en œuvre et plusieurs autres projets seront réalisés entre 2021 et 2022. J'espère que ce programme contribuera au développement économique et social de la Palestine, en particulier de la ville d'Al-Quds Al-Sharif que nous tenons tant à notre cœur.

Par ces mots, je voudrais conclure mes remarques en souhaitant que toutes vos délibérations, au cours de la 36ème Réunion du Comité de suivi du COMCEC, contribuent à la paix, à la prospérité et au bien-être de l'Oumma Islamique.

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction d'Allah soient sur vous.

ANNEX

III

MESSAGE
DE SON EXCELLENCE
LE DR. YOUSEF BIN AHMAD AL-OTHAIMEEN,
SECRETAIRE GENERAL
DE L'ORGANISATION DE LA COOPERATION ISLAMIQUE (OCI)
A LA 36ème REUNION
DU COMITE DE SUIVI
DU COMITE PERMANENT DE L'OCI POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE (COMCEC)

PLATEFORME DE VIDEOCONFERENCES
20-21 Octobre 2020

SE. M. Naci Ağbal, Directeur pour la Stratégie et le Budget auprès de la Présidence turque,
Excellences, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,
Mesdames et Messieurs,

Assalamou alaikom warahmatoullahi wabarakatouhou

C'est pour moi un grand plaisir de m'adresser à cette 36ème Réunion du Comité de suivi du Comité permanent de l'OCI pour la Coopération économique et Commerciale (COMCEC). Qu'il me soit permis, tout d'abord, d'exprimer ma profonde considération au Gouvernement de la République de Turquie et au Bureau de coordination du COMCEC pour les dispositions prises à l'effet d'organiser cette réunion virtuelle.

La présente réunion du Comité de suivi se tient en pleine pandémie du COVID-19 et à l'heure où nous nous trouvons confrontés à de graves défis pour surmonter la crise socioéconomique et humanitaire qui en a résulté. Pour faire face à cette pandémie, les Etats membres de l'OCI ont pris des mesures rigoureuses afin d'en endiguer la propagation, d'assurer le fonctionnement optimal de leurs systèmes de soins de santé et de protéger les personnes les plus vulnérables. Comme nous le savons tous, la pandémie est en train d'affecter tous les secteurs économiques

et toutes les franges de la population, et les niveaux de chômage et de pauvreté vont crescendo de manière dramatique dans le monde.

Dans ce contexte, je voudrais vous faire savoir que la Réunion extraordinaire du Comité exécutif de l'OCI, au niveau des Ministres des Affaires étrangères, sur les conséquences de la pandémie du COVID-19, a eu lieu, par visioconférence, le 22 avril 2020. La Réunion a appelé à la poursuite de la lutte mondiale contre la pandémie, dans un esprit de solidarité et de recours à la science et à la coordination sur la plus grande échelle, ainsi qu'à l'intensification des dispositions nationales de préparation et de riposte, destinées à conforter les efforts de prévention et à atténuer les retombées dévastatrices de ce fléau.

A cet égard, l'OCI a mobilisé tout le potentiel dont elle dispose ainsi que celui de ses institutions compétentes pour aider nos pays à élaborer et à mettre en œuvre des plans nationaux destinés à surmonter cette épreuve et à préparer une riposte concertée et cohérente à l'échelle de l'OCI face au COVID-19 et à ses incidences socioéconomiques et financières préjudiciables à nos sociétés. Je tiens, à ce propos, à exprimer mon appréciation au Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID) pour avoir lancé le Programme stratégique de préparation et de riposte à la pandémie du COVID-19, nanti d'un montant de 2,3 milliards de dollars américains, à l'effet d'appuyer les efforts de nos Etats membres pour prévenir la pandémie, contenir et atténuer ses effets et se remettre de la crise du COVID-19. Aussi, le SESRIC, la CIDC, le FSI, le Bureau de Coordination du COMCEC, l'IOFS, l'INMPI et la CICIA, ont-ils également lancé maints projets, cours de formation et programmes de renforcement des capacités concernant divers volets économiques dans l'intérêt de nos pays.

En outre, l'OCI a accordé la priorité à la mobilisation de ressources pour satisfaire aux besoins de nos Pays les Moins Avancés (PMA), afin de leur permettre de faire face à cette pandémie et de favoriser leur redressement économique. A cet égard, je voudrais vous informer que j'ai exhorté les Etats membres de l'OCI disposant de ressources considérables à prêter main forte aux autres pays de l'Organisation et, tout particulièrement, aux PMA, pour promouvoir leurs capacités d'atténuer les répercussions socioéconomiques du COVID-19. Dans cette optique, le Secrétariat Général de l'OCI et le Fonds de Solidarité Islamique (FSI) ont lancé une initiative conjointe pour aider les Etats membres dans leur combat contre la pandémie. Le FSI a ainsi

fourni 1 million de dollars américains à titre d'assistance urgente aux Etats membres et notamment aux pays de l'OCI les moins avancés. Il a, également, ouvert un compte bancaire pour le recueil des donations des Etats membres. D'un autre côté, j'ai adressé des lettres aux présidents du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour qu'ils envisagent d'alléger le fardeau de la dette de nos PMA et leur fournissent toute assistance possible, y compris le rééchelonnement de leurs dettes et l'accès à des prêts concessionnels et à un premier soutien aux Etats membres de l'OCI afin de les aider à remédier aux incidences du nouveau Coronavirus.

Quoique l'éradication de la pandémie et le sauvetage de vies demeurent la priorité pour nous tous, il n'en demeure pas moins que la promotion de la solidarité, de la coopération, de la complémentarité et du soutien mutuel entre nos États membres nous interpellent plus que jamais. En conséquence, le Secrétariat Général de l'OCI et ses institutions compétentes continueront d'œuvrer en étroite collaboration avec nos États membres pour promouvoir une riposte concertée au COVID-19 et favoriser la relance économique dans nos pays. Je ne saurai omettre d'exprimer ma sincère gratitude aux institutions compétentes de l'OCI pour leur collaboration assidue avec le Secrétariat général dans l'exécution des différents projets inscrits dans le cadre de l'agenda socioéconomique de l'Organisation.
Je vous souhaite la pleine réussite dans vos travaux et demeure dans l'attente impatiente des résultats de vos délibérations.

Wassalamou alaykoum wa î ahmatoullahi wa barakatouhou

ANNEX

IV

Original : Anglais

RAPPORT DE LA 36ème RÉUNION DU COMITÉ DE SESSION (15 octobre 2020, réunion virtuelle)

• La 36ème Réunion du Comité de Session du COMCEC s'est déroulée le 15 Octobre, 2020, en format virtuel uniquement, en marge de la 36ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

• Cette réunion a été présidée par Mr. Fatih ÜNLÜ, Directeur Général du Bureau de Coordination du COMCEC. Outre le Secrétariat Général de l'OCI et le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC), les institutions suivantes de l'OCI étaient présentes :

- Le Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les pays islamiques (SESRIC)
- Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
- Le Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID)
- Le Groupe de la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (SIFC) et de la BID
- Le Groupe de la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE) et de la BID
- Le Groupe de la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (ICD) et de la BID
- L'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI)
- Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA)
- L'Organisation de l'Association Islamique des Armateurs (OAIA)

• La Réunion a approuvé les points suivants inscrits à l'ordre du jour, et qu'il fallait débattre:

Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC : Contributions des institutions de l'OCI à la Stratégie du COMCEC

- Liste des activités des institutions de l'OCI conformes à la stratégie du COMCEC et aux Recommandations Ministérielles de Politique du COMCEC
- Utilisation du Financement de Projets du COMCEC pour la mise en œuvre des Recommandations Ministérielles de Politique du COMCEC
- La plate-forme électronique (http://activities.comcec.org) établie par le BCC pour les activités des institutions de l'OCI

• Les efforts des institutions de l'OCI dans la lutte contre la pandémie de COVID-19

• Contributions possibles des institutions de l'OCI à la mise en œuvre des ODD au sein des États Membres de l'OCI

- Préparation du Rapport Annuel sur les progrès accomplis vers la réalisation des ODD prioritaires au niveau de l'OCI
- Activités des institutions de l'OCI répondant à la mise en œuvre des ODD

- Mise en œuvre de la Section de Coopération Économique du Programme d'Action OCI-2025
- La proposition sur le « Centre d'Intelligence des Affaires »
- Contributions possibles des institutions de l'OCI au profit du peuple palestinien/ Al Qods Sharif ainsi que des Pays Membres de l'OCI et des pays observateurs géographiquement éloignés
- Questions Diverses

Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC : Contributions des institutions de l'OCI à la Stratégie du COMCEC

• En soulignant l'importance des contributions des institutions de l'OCI à la réalisation de la stratégie du COMCEC et des Recommandations Ministérielles de Politiques du COMCEC, le Comité a examiné les activités achevées et planifiées des institutions pertinentes de l'OCI servant directement à la mise en œuvre des Recommandations Ministérielles de Politiques du COMCEC (activités du Groupe A) et les activités servant aux objectifs de la stratégie du COMCEC (activités du Groupe B) pour la période de décembre 2019 à octobre 2020 ainsi que pour la période de novembre 2020 à novembre 2021 basée sur les domaines de coopération, à savoir le commerce, le transport et les communications, le tourisme, l'agriculture, l'allègement de la pauvreté et la coopération financière

(Les activités du Groupe A et du Groupe B sont jointes en annexe 1.)

• Le Comité a été informé par le BCC que, pour le Groupe A, 70 activités ont été signalées comme ayant été achevées par les institutions de l'OCI. En termes de zones de coopération, environ 35% des activités ont été mises en œuvre dans le domaine du commerce, suivi du tourisme et de la coopération financière. Le Comité a également été informé que par rapport au type d'activités, les Institutions se sont notamment concentrées sur les formations et les programmes d'assistance technique (33 %), les ateliers de travail (22 %) et les réunions (18 %).

• En ce qui concerne les activités du Groupe B, le représentant du BCC a informé le Comité que 114 activités ont été achevées depuis la 35ème session du COMCEC et que 116 activités sont prévues pour être organisées dans la période à venir par les institutions respectives de l'OCI. La plupart des activités achevées et prévues ont été signalées dans le domaine du commerce.

• Le Comité a souligné l'importance des contributions des institutions de l'OCI à la mise en œuvre des Recommandations Ministérielles de Politique du COMCEC ainsi qu'à la réalisation des objectifs de la stratégie du COMCEC. A cet égard, le Comité a salué les efforts du SESRIC pour contribuer à la mise en œuvre des Recommandations Ministérielles de Politique du COMCEC par des activités spécifiquement conçues telles que le renforcement des capacités et les programmes de formation dans les six domaines de coopération. Le Comité a également apprécié les efforts des autres institutions de l'OCI pour la mise en œuvre des recommandations de politique et leur a demandé d'intensifier leurs efforts et d'envisager la possibilité d'organiser des activités conjointes à cette fin.

• Le Comité a également pris note de la proposition selon laquelle le renforcement de la capacité de production et de l'innovation dans les pays membres devrait être l'objectif primordial des institutions de l'OCI dans leurs activités, par exemple en lançant de nouvelles

ouvertures pour accorder des prêts concessionnels à la production et au commerce de produits de haute technologie et à forte intensité technologique.

• Le BCC a informé le Comité des développements actuels concernant les projets soutenus par le Bureau de Coordination du COMCEC dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC et a également informé les participants qu'à la demande des propriétaires de projets, la plupart des projets ont été reportés à 2021 pour être mis en oeuvre. Le Comité a apprécié les efforts des institutions pertinentes de l'OCI pour soumettre des projets dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC lors du 8ème appel de projets lancé en septembre 2020. En outre, le Comité a invité les institutions pertinentes de l'OCI à utiliser ce mécanisme plus efficacement pour la réalisation des Recommandations Ministérielles de Politique du COMCEC.

• En ce qui concerne la plateforme électronique récemment créée (http://activities.comcec.org) pour suivre la mise en œuvre des activités prévues par les institutions de l'OCI, le Comité a été informé par le BCC des détails de cette plateforme électronique. À cet égard, le Comité a salué les efforts du BCC et s'est félicité du lancement de ladite plateforme électronique. Soulignant l'importance de la plate-forme électronique pour la simplification et la normalisation du processus de rapport, le Comité a demandé au BCC de préparer une brève directive et d'organiser une session de formation pour les institutions de l'OCI. En outre, le Comité a demandé aux institutions de l'OCI de transmettre au BCC leurs commentaires concernant la plate-forme électronique et de continuer à faire rapport sur leurs activités par le biais de ladite plate-forme.

Les efforts des institutions de l'OCI dans la lutte contre la pandémie de COVID-19

• Le Comité a été informé par les institutions de l'OCI de leurs activités / programmes visant à aider les pays membres dans leurs efforts pour atténuer les effets négatifs de la pandémie COVID-19. Le Comité a salué les efforts des institutions de l'OCI, en particulier, entre autres, « le programme de réponse COVID-19 du COMCEC » lancé par le BCC ; la publication intitulée « Impacts socio-économiques de la pandémie COVID-19 dans les Pays Membres de l'OCI, » et divers programmes de formation et de renforcement des capacités menés par le SESRIC ; « Programme de préparation et de réponse stratégique à la pandémie de COVID-19 » lancé par le Groupe de la BID ; activités (soutien financier, webinaires, soutien au développement des équipements et des capacités, harmonisation des normes, etc.) entreprises par la SIFC pour aider les pays membres à lutter contre la pandémie de COVID-19.

Contributions Possibles des Institutions de l'OCI à la Mise en Œuvre des ODD au sein des États Membres de l'OCI

• Le Comité a été informé par le SESRIC des préparations pour le rapport annuel sur les progrès accomplis au niveau de l'OCI dans la réalisation des ODD prioritaires tels que définis par les États Membres, à soumettre à la 36ème Session Ministérielle du COMCEC.

• BCC a informé le Comité que, conformément à la résolution pertinente de la 35ème Session du COMCEC, « la Liste des Activités des institutions de l'OCI liées aux ODD pour la période 2020 et 2021 » serait établie par le BCC et soumise à la 36ème Session du COMCEC. Le Comité a demandé aux institutions de l'OCI de communiquer au BCC leurs activités réalisées et prévues relatives aux ODD bien avant la 36ème Session du COMCEC. Le Comité a également demandé au SESRIC et au BCC d'envisager la possibilité d'établir une plateforme en ligne pour un meilleur suivi des activités liées aux ODD des institutions de l'OCI.

Mise en œuvre de la Section de Coopération Économique du Programme d'Action OCI-2025

• L'importance des contributions des institutions de l'OCI à la mise en œuvre du programme d'action OCI-2025 a été soulignée.

La proposition sur le « Centre d'Intelligence des Affaires »

• Le Comité a été informé par la SIACE (Groupe de la BID) des préparations en vue du lancement de l'initiative « Centre d'Intelligence des Affaires de l'OCI ». Le Comité a pris note des efforts récents et a demandé à la SIACE, en coopération avec le SESRIC, de finaliser les préparations techniques pour la mise en œuvre du Programme.

Contributions possibles des institutions de l'OCI au profit du peuple palestinien/ Al Qods Sharif ainsi que des Pays Membres de l'OCI et des pays observateurs géographiquement éloignés

Le Comité a été informé par les institutions de l'OCI de leurs activités, projets et programmes existants et nouvellement lancés au profit du peuple palestinien et d'Al-Qods Sharif et des pays membres de l'OCI géographiquement éloignés tels que la Guyane et le Suriname et les pays observateurs. Le Comité a apprécié les efforts des institutions de l'OCI et leur a demandé de renforcer davantage leurs contributions éventuelles, y compris les activités et programmes conjoints éventuels.

Questions Diverses

La réunion du Comité a été clôturée par une motion de remerciements.

ANNEX

V

Original: Anglais

PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA 36ème RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC

(20-21 Octobre 2020, Réunion Virtuelle)

1. Séance d'Ouverture de la Réunion et Adoption de l'Ordre du Jour
2. Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre
3. Mise en Œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action
4. Commerce Intra-OCI
5. Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique
6. Améliorer le Transport et les Communications
7. Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif
8. Accroissement de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire
9. Allègement de la Pauvreté
10. Renforcement de la Coopération Financière
11. Préparations pour l'Échange de Vues sur la « Promotion de l'Entrepreneuriat pour la Compétitivité de l'Industrie du Tourisme »
12. Projet d'Ordre du Jour de la 36ème Session du COMCEC
13. Questions Diverses
14. Adoption des Résolutions

** Le lien de participation sera partagé avant la réunion.*

ANNEX

VI

Original : Anglais

LE MANUEL INTITULÉ « LIGNES DIRECTRICES POUR ÉTABLIR DES ORGANES NATIONAUX DE FACILITATION DU COMMERCE EFFICACES DANS LES PAYS DE L'OCI » est disponible sur le site Internet du COMCEC « http://ebook.comcec.org/ ».

ANNEX

VII

RECOMMANDATIONS POLITIQUES DE LA 15ÈME REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TRANSPORTS ET LES COMMUNICATIONS

La 15ème Réunion du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications du COMCEC (GTTC) s'est tenue virtuellement et avec succès le 7 juillet 2020 sur le thème « Tarification des Infrastructures de Transport dans les Pays Membres de l'OCI ». Au cours de la réunion, le GTTC a délibéré sur les recommandations politiques relatives à la tarification des infrastructures de transport. Les recommandations politiques ont été élaborées en prenant en considération le rapport de recherche intitulé « Tarification des Infrastructures de Transport dans les Pays Membres de l'OCI » et les réponses des États membres aux questions politiques envoyées par le Bureau de Coordination du COMCEC.
Les recommandations politiques sont les suivantes :

Recommandation politique I : **Développer des politiques contemporaines de tarification des infrastructures de transport et utiliser des instruments de mise en œuvre tels que les PPP, lorsque cela est possible, et les opérations de transport public pour un système de transport efficace.**

Raisonnement :
Un cadre juridique favorable accompagné d'une politique de transport intégrée est particulièrement important pour le succès des systèmes de tarification des infrastructures de transport. Cela faciliterait également l'efficace participation du secteur privé au développement des infrastructures de transport. Les politiques de transport contemporaines envisagent un cadre juridique favorable mettant explicitement en évidence les engagements du gouvernement et les mécanismes de transfert des risques entre les acteurs publics et privés en rationalisant toutes les différentes mises en œuvre de la tarification et en les convertissant en une loi unique sur la tarification des infrastructures de transport. Dans cette optique, les politiques de transport contemporaines encouragent la participation du secteur privé aux projets d'infrastructure de transport. Le succès des systèmes de tarification des infrastructures de transport dépend en grande partie des implications, des externalités et de la perception qu'ont les gens en ce qui concerne les systèmes de tarification des infrastructures de transport. Dans ce cadre, les politiques de transport contemporaines attachent une importance particulière aux conditions sociales et économiques des usagers.

Recommandation politique II : **Affecter un opérateur autonome (entité / institution / organisme) pour la perception effective des redevances et l'allocation des fonds provenant des services de tarification des infrastructures de transport.**

Raisonnement :

La tarification des infrastructures de transport est une question multidimensionnelle impliquant la société publique, privée et civile. À cet égard, plusieurs institutions et organisations ont de divers rôles dans l'élaboration de la politique de tarification des infrastructures de transport et de péage urbain, la réglementation, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. La coordination entre les institutions et les parties prenantes concernées est d'une importance cruciale. Cependant, compte tenu de la complexité de la gestion de la tarification des infrastructures de transport, une coordination efficace entre les acteurs publics et privés est un défi important à relever. Les rôles et responsabilités des parties prenantes concernées ne sont pas toujours explicites. Ainsi, pour une meilleure gouvernance, les rôles des régulateurs et des opérateurs peuvent être séparés, les institutions commercialisées autonomes peuvent fournir les services demandés par les parties prenantes et les usagers avec une plus grande efficacité. Par conséquent, l'attribution d'entités autonomes qui assureraient une perception effective des redevances et l'allocation de fonds provenant des services de tarification des infrastructures de transport sont d'une importance particulière.

Recommandation politique III : **Utiliser les outils de tarification des infrastructures de transport (péages, prélèvements, taxe sur les véhicules, taxe sur les carburants, taxe sur le kilométrage, etc.) pour gérer efficacement la demande de transport ainsi que la levée de fonds pour le développement des infrastructures de transport.**

Raisonnement :

Un système de transport efficient et efficace est vital pour le fonctionnement socio-économique de toute société. Les réseaux de transport, y compris les réseaux routiers, ferroviaires et aériens, se sont constamment développés, en particulier dans les pays en développement, en parallèle avec la demande croissante. La demande d'infrastructures de transport ayant considérablement augmenté au fil des ans, les gouvernements ont lancé certains mécanismes afin de diversifier les sources de financement et de répondre à cette demande croissante. Le principe du recouvrement des coûts auprès des usagers des transports, connu sous le nom de tarification des infrastructures de transport, est l'un des mécanismes largement utilisés pour obtenir des financements publics pour augmenter la capacité des infrastructures et le recouvrement des coûts, pour gérer efficacement la demande de services de transport et pour facturer les externalités du secteur des transports, notamment les émissions de gaz à effet de serre. Les péages, les prélèvements, la taxe sur les véhicules, la taxe sur les carburants, la taxe sur le kilométrage et les vignettes sont quelques-uns des outils largement utilisés dans les systèmes de tarification des infrastructures de transport. Alors que les pays en développement utilisent ces outils principalement pour fournir de nouvelles infrastructures et améliorer les performances des infrastructures de transport, les pays développés utilisent ces outils surtout pour gérer le trafic.

Recommandation politique IV : **Utiliser la perception contemporaine (les péages électroniques automatisés, les unités embarquées à bord du véhicule (On-Board-Unit /OBU) et la Géolocalisation et Navigation par un Système de Satellites – GNSS) et les systèmes d'application pour garantir une tarification efficace des infrastructures de transport.**

Raisonnement :

La méthode appliquée et la technologie utilisée sont extrêmement vitales pour une meilleure gestion de la tarification des infrastructures de transport. Un système efficace et efficient de perception et d'application des péages peut rentabiliser les capacités de l'ensemble du système de tarification des infrastructures. La collecte peut être effectuée par des employés, des machines automatiques ou une combinaison des deux. Les gares de péage et les péages électroniques sont deux systèmes de péage de base. Les gares de péage se composent d'une série de barrières de péage, où chaque barrière ne s'ouvre qu'une fois que le conducteur paie le péage en espèces, par carte bancaire, par bons ou autres. En outre, les péages électroniques permettent le paiement des péages sans que les véhicules ne s'arrêtent. Les véhicules doivent être équipés d'une unité embarquée à bord du véhicule (OBU), d'une étiquette électronique ou d'un transpondeur. Par rapport aux gares de péage, les péages électroniques ne nécessitent pas de barrières de péage, minimisant ainsi les coûts de construction. Ce système peut également être mis en application sur les réseaux routiers à haute densité. Certains pays ont un système hybride où les gares de péage conventionnelles coexistent avec des systèmes de péage électronique.

Outils pour Réaliser les Recommandations Politiques :

Groupe de Travail sur les Transports et les Communications du COMCEC : Lors de ses prochaines réunions, le Groupe de Travail pourra développer les domaines politiques susmentionnés d'une manière plus détaillée.

Financement des Projets du COMCEC : Dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance chaque année un appel à projets. Avec le Financement des Projets du COMCEC, les Pays Membres participant aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale qui seront financés par des subventions du Bureau de Coordination du COMCEC. Pour les domaines politiques susmentionnés, les Pays Membres peuvent utiliser le Financement des Projets du COMCEC et le Bureau de Coordination du COMCEC peut financer les projets réussis à cet égard. Ces projets peuvent inclure l'organisation de séminaires, de programmes de formation, de visites d'étude, d'échange d'experts, d'ateliers et la préparation d'études analytiques, d'évaluations des besoins et de matériels / documents de formation.

ANNEX

VIII

RECOMMANDATIONS POLITIQUES
DE LA 15ème REUNION DU
GROUPE DE TRAVAIL SUR LE TOURISME

Le Groupe de travail sur le Tourisme du COMCEC (GTT) a tenu avec succès sa 15ème réunion les 24 et 25 Septembre 2020 à Ankara, en Turquie sur le thème « Développer le Tourisme Médical dans les Pays Membres de l'OCI ». Lors de la Réunion, le Groupe de Travail sur le Tourisme a délibéré sur le tourisme médical dans les Payse Membres de l'OCI. Les participants y ont ainsi formulé des recommandations politiques.

Recommandation politique 1 : Encourager les activités de marketing et de branding afin de dynamiser l'image du pays de destination en vue d'attirer des patients internationaux.

Raisonnement :

Les pays attirent des patients internationaux grâce à leurs capacités et potentiels en matière de soins de santé. Cependant, la chance d'être choisi comme pays de destination dépend de l'image de leur pays. La sécurité et la fiabilité progressent ainsi en tant que facteurs qui influencent l'image de marque du pays. Lorsque l'image du pays est problématique du point de vue économique ou autre, il devient important d'obtenir une image améliorée en premier lieu. Afin de convaincre les communautés internationales de changer leur perception du pays, des stratégies de rebranding peuvent être introduites. Le rebranding aide à diffuser le message que le pays de destination est sûr et digne de confiance pour toutes les activités entreprises au sein de ses frontières, y compris les soins de santé. Par exemple, l'intégration des systèmes d'assurance est définie comme un modèle efficace pour les activités de tourisme médical en ce qui concerne la facilité et les procédures de paiement sécurisées disponibles dans différents pays. Le tourisme médical ne signifie pas seulement soins de santé et services médicaux. Le deuxième pilier du tourisme médical se repose sur les composantes du tourisme. En tant que facteur de soutien au tourisme médical, d'autres installations touristiques (ex: sites historiques, patrimoine culturel, etc.) peuvent être promues.

Recommandation politique 2. Utilisation de plateformes en ligne pour des stratégies marketing personnalisées vers des groupes cibles

Raisonnement :
Les plates-formes en ligne, en particulier les réseaux sociaux populaires tels que YouTube, Facebook, Instagram, Twitter, Pinterest, etc. fournissent des environnements virtuels au partage d'opinions et de préférences. Bien que ces plateformes ne soient pas spécialement conçues pour le marketing, les publicités sont généralement autorisées. La collecte de données à partir des comptes enregistrés permet aux algorithmes de proposer des publicités personnalisées parallèlement aux activités des utilisateurs. Du point de vue du tourisme médical, de telles plates-formes peuvent être utilisées pour atteindre les groupes cibles. En fonction de leurs choix personnels, les traitements correspondants peuvent être affichés sur les réseaux qu'ils utilisent

fréquemment. Une telle stratégie de publicité sur les produits et services médicaux est particulièrement applicable aux procédures cosmétiques destinées à ceux qui s'intéressent aux produits de bien-être et de beauté. Quant aux pays membres de l'OCI, un tel outil interactif peut être utilisé afin de comprendre les besoins de la population cible. Cela permettrait de développer une stratégie de segmentation dans le but de répondre de la manière la plus efficace aux besoins de la population cible.

Recommandation politique 3. Promouvoir le développement / la mise en œuvre de programmes d'échange entre les Pays Membres de l'OCI pour le personnel médical afin de stimuler le partage des connaissances et d'expérience

Raisonnement :
En réponse aux besoins médicaux des individus et des sociétés, la discipline des sciences de la santé travaille au développement de nouvelles techniques et outils. La manière de traiter les maladies peut varier d'un pays à l'autre. Les pays développent leur propre approche unique en fonction de leur niveau d'infrastructure sanitaire en termes de formation médicale et de capacité de R&D. De ce point de vue, le partage des connaissances et d'expérience devient important pour le personnel médical afin d'adopter différentes approches dans leurs pratiques. La communication entre le personnel médical sur les progrès du secteur de la santé facilite la diffusion des bonnes pratiques dans le domaine. Un tel mélange de connaissances entre les professionnels de la santé peut avoir un impact plus important. Il a, en fait, le potentiel de stimuler également l'industrie. Par conséquent, les programmes d'échange peuvent nourrir l'industrie de la santé au niveau du personnel de santé et de la fourniture de soins de santé parmi les pays membres de l'OCI.

Recommandation politique 4. Encourager les accords bilatéraux ou régionaux / multilatéraux (tels que les programmes d'échange de patients, les services de pré-diagnostic, les alliances entre les prestataires de soins de santé et la rationalisation des régimes d'assurance maladie, etc.) entre les acteurs publics / privés, y compris les assurances et les hôpitaux, afin de soutenir l'échange de patients.

Raisonnement :
Les accords bilatéraux, régionaux et multilatéraux peuvent accroître la mobilité sanitaire entre les parties signataires et servir de facteur stimulant pour les relations commerciales. À cet égard, les pays partenaires peuvent bénéficier de l'augmentation de la mobilité sanitaire en comblant le déficit de la demande de traitement médical. Cela peut également permettre à l'autre partie de fournir des services de santé et de réaliser son potentiel dans le tourisme médical. Ces dispositions peuvent prendre plusieurs formes telles que des programmes d'échange de patients, des services de pré-diagnostic, des alliances entre prestataires de soins de santé et la rationalisation des régimes d'assurance maladie. Par exemple, l'ouverture d'un centre de pré-diagnostic dans un pays partenaire donnerait l'opportunité au pays fournisseur d'afficher ses services médicaux. Par ailleurs, le pays partenaire bénéficierait des connaissances médicales et de l'expérience du personnel médical en visite venant du pays partenaire. Quant aux protocoles signés entre les prestataires de soins et les assurances maladie, il est possible d'affirmer que les deux parties bénéficieraient de programmes de tourisme médical.

Recommandation politique 5 : Établir une base de données sur le tourisme de santé à l'usage des pays membres de l'OCI pour une meilleure coopération en termes d'échange patient-traitement et de renforcement des capacités pour les soins de santé
Raisonnement :
La collecte de données dans le tourisme médical constitue un problème important. Les pays ont du mal à trouver les informations adéquates sur les activités menées dans l'industrie du tourisme médical. Le manque de méthodologie de collecte de données et de base de données crée également des obstacles en termes de marketing. Les deux acteurs du tourisme médical (fournisseurs et demandeurs) peuvent prendre des actions concrètes basées sur les données pour de futures collaborations. Les pays fournisseurs peuvent, par exemple, fournir des données sur leurs services médicaux qui sont intégrés dans le tourisme médical tandis que les demandeurs peuvent énumérer leurs priorités en matière de traitements médicaux. Une telle base de données peut ouvrir une plate-forme de collaboration non seulement en termes d'échange patient-traitement, mais également en termes de renforcement des capacités dans la prestation de soins de santé. Le partage de données dans le tourisme médical au niveau de l'OCI facilitera l'offre et la demande dans la région.

Moyens disponibles pour réaliser les recommandations politiques :

- Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC: Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés.

- **Financement des Projets du COMCEC**: Dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel à projets chaque année. Avec le financement des projets COMCEC, les pays membres participant aux groupes de travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à financer au moyen de subventions par le Bureau de coordination du COMCEC. Pour les domaines politiques mentionnés ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le financement des projets du COMCEC et le bureau de coordination du COMCEC peut financer les projets retenus. Ces projets peuvent comprendre l'organisation de séminaires, de programmes de formation, de visites d'étude, d'échanges d'experts, d'ateliers et la préparation d'études analytiques, d'évaluations des besoins et de supports / documents de formation.

- **Forum sur le Tourisme du Secteur Privé OCI / COMCEC:** Lors de ses réunions, le Forum sur le Tourisme du Secteur Privé OCI / COMCEC peut travailler sur les domaines politiques mentionnés antérieurement et les sous-domaines du point de vue du secteur privé.

ANNEX

XI

RECOMMANDATIONS POLITIQUES SOULIGNÉES LORS DE LA 15ÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AGRICULTURE DU COMCEC

Une séance de débat politique a eu lieu lors de la 15ème réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture (GTA) du COMCEC. Le Groupe de Travail a formulé des recommandations politiques concrètes pour améliorer les bonnes pratiques de gouvernance afin de garantir la sécurité alimentaire et la nutrition dans les Pays Membres. Les recommandations politiques données ci-dessous ont été identifiées suite aux principales conclusions du rapport de recherche intitulé « *Bonne Gouvernance pour Assurer la Sécurité Alimentaire et la Nutrition dans les Pays Membres de l'OCI* » et aux réponses des Pays Membres aux Questions de Politique transmises par le Bureau de Coordination du COMCEC.

> ***Recommandation politique I: Élaborer une stratégie nationale globale de sécurité alimentaire et de nutrition et / ou renforcer les politiques et stratégies de sécurité alimentaire existantes pour étendre leur portée et leur globalité afin que chacun puisse en bénéficier, y compris les plus pauvres et les plus vulnérables, pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.***

Raisonnement : Un cadre juridique favorable accompagné d'une politique globale pour la sécurité alimentaire et la nutrition est particulièrement important pour le succès de la gouvernance de la sécurité alimentaire. Une stratégie globale de sécurité alimentaire et de nutrition pourrait être élaborée comme première étape à la planification de la bonne gouvernance de la sécurité alimentaire. Sous l'ombre de la COVID-19; ladite stratégie pourrait spécifiquement redéfinir la vision, les objectifs et les priorités du pays en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire conformément aux tendances actuelles et futures de la sécurité alimentaire et de la nutrition du pays, et, guider les stratégies, lois et programmes complémentaires et transversaux ainsi que les activités pour atteindre les objectifs. À cet égard, les pays membres peuvent utiliser les expériences et les installations fournies par les institutions de l'OCI (ex: COMCEC, IOFS, SESRIC, INMPI, BID) ainsi que les organisations internationales (ex: FAO).

> ***Recommandation politique II: Établir un mécanisme national de coordination de haut niveau (soit un conseil interministériel ou présidentiel) pour assurer un dialogue multilatéral sain et durable pour la coordination efficace de toutes les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales dans les processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques; et le doter d'un pouvoir d'exécution important et de ressources humaines et financières suffisantes.***

Raisonnement : Pour que les politiques de sécurité alimentaire et de nutrition aient du succès, les mécanismes de gouvernance et de coordination doivent être considérablement améliorés dans tous les domaines: de la formulation des politiques à la mise en œuvre et au suivi. Des mécanismes de coordination et de cohérence efficaces nécessitent un processus inclusif et participatif dans lequel toutes les couches de la population, en particulier les plus vulnérables,

voient leurs besoins et leurs droits correctement représentés. Les différents acteurs ont leurs propres objectifs, préférences politiques et fonctions, ce qui crée une fragmentation inhérente dans le domaine de la gouvernance. Les pays membres de l'OCI peuvent ainsi bénéficier de l'établissement d'un mécanisme national de coordination de haut niveau (soit un conseil interministériel ou présidentiel), doté d'un pouvoir exécutif important. Les pays membres peuvent bénéficier de la prescription des opérations, des réunions, des responsabilités, des critères de responsabilité et des mécanismes de participation des acteurs par leurs mécanismes nationaux de coordination. En outre, cela est recommandé pour garantir que le mécanisme national de coordination dispose de ressources humaines et financières suffisantes.

Recommandation politique III: Améliorer la coordination et la cohérence des actions politiques sur la sécurité alimentaire et la nutrition en période agitée (ex: la pandémie COVID-19) à tous les niveaux, du niveau infranational au niveau national; du niveau national au niveau bilatéral ou multilatéral; du niveau infrarégional au niveau régional, et enfin, du niveau de l'OCI au niveau mondial.

Raisonnement : La pandémie COVID-19 et le ralentissement économique associé devraient aggraver la situation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans de nombreux pays, principalement en raison (i) de la baisse de la disponibilité de la nourriture (en raison de la contraction de la production et du commerce alimentaires) et (ii) de l'accès à la nourriture (en raison des pertes d'emplois et de revenus). Des chiffres récemment publiés montrent que, d'ici la fin de 2020, 130 millions de personnes dans les pays à revenu faible et intermédiaire viendront s'ajouter au nombre de personnes souffrant déjà de la faim avant le début de la pandémie. Environ la moitié des Pays Membres de l'OCI font parties des pays qui font face aux risques les plus élevés dus à la pandémie COVID-19. Minimiser les risques associés à la pandémie nécessite de bonnes pratiques de gouvernance, en particulier en ce qui concerne la coordination des actions politiques aux niveaux national, infranational et bilatéral, au niveau de l'OCI et enfin au niveau mondial.

Recommandation politique IV: Concevoir un plan de mise en œuvre détaillé et transparent pour les missions nationales et infranationales, doter le personnel de terrain du savoir-faire pertinent et allouer des ressources financières suffisantes à chaque étape du processus de mise en œuvre.

Raisonnement : Les politiques et programmes adoptés qui ne sont pas soutenus par des plans de mise en œuvre détaillés et transparents peuvent finir par être partiellement mis en œuvre ou ne pas être mis en œuvre à cause du départ des titulaires de postes critiques pour d'autres postes et aussi à cause d'autres obstacles bureaucratiques. Les effets négatifs de la COVID-19 se font encore plus sentir pendant cette nouvelle ère Par conséquent, le principal défi concernant la mise en œuvre est de concevoir les politiques et les programmes avec un plan de mise en œuvre explicite pour les missions nationales et infranationales. L'un des principaux défis de la gouvernance concernant la mise en œuvre est lié au manque de ressources humaines et financières suffisantes. Par conséquent, les pays membres de l'OCI peuvent se concentrer sur des mécanismes visant à former le personnel de terrain afin de les doter du savoir-faire pertinent et d'allouer des ressources financières suffisantes à chaque étape du processus de mise en œuvre.

Recommandation politique V: Mettre en place une plate-forme/des systèmes d'information alimentaire en ligne (ex: atlas de vulnérabilité, forums sur la sécurité alimentaire) qui transmettent idéalement des informations en temps réel sur le suivi de la sécurité alimentaire et de la gouvernance de la nutrition en vue de générer des données et des statistiques crédibles et d'élaborer des politiques fondées sur des preuves.

Raisonnement: La pandémie COVID-19 a montré une fois de plus l'importance du suivi de l'insécurité alimentaire aiguë par le biais des systèmes d'information alimentaire. La disponibilité limitée de données opportunes, fiables et cohérentes sur la sécurité alimentaire et la nutrition entrave la prise de décision fondée sur des preuves par les acteurs des secteurs public et privé dans les pays membres ainsi que les organisations internationales. En plus d'utiliser plus efficacement les outils existants tels que la Commission Statistique de l'OCI (OCI-StatCom), de nouveaux projets inter et intra liés à d'autres secteurs sévèrement touchés (tourisme, commerce, finance, etc.) par la COVID-19 doivent être conçus et menés pour générer des données et des statistiques crédibles, pour renforcer les capacités des Pays Membres à les analyser ainsi que pour soutenir le développement des politiques, des investissements et des plans d'action basés sur ces preuves dans toute l'OCI.

Recommandation politique VI: Promouvoir le renforcement des capacités et le partage des connaissances / d'expérience entre les Pays Membres de l'OCI aux quatre niveaux de la bonne gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition (soit (i) Cadre politique et juridique (ii) Coordination et cohérence (iii) Mise en œuvre et (iv) Information -Suivi-Évaluation.)

Raisonnement : Les pays membres peuvent tirer des leçons de l'expérience des autres membres de l'OCI. Lorsque des mécanismes efficaces de partage et de renforcement des capacités sont mis en place, les résultats positifs des politiques et pratiques de gouvernance de la sécurité alimentaire testées dans un pays peuvent permettre à d'autres de les adopter sans commettre les erreurs faites par le pays initiateur au cours du processus de mise au point de nouvelles initiatives, ce qui permet ainsi d'économiser des ressources précieuses. Par conséquent, des réunions régulières ou occasionnelles entre les décideurs politiques ainsi que les pratiquants des pays membres peuvent être encouragées pour discuter des problèmes communs liés à la gouvernance de la sécurité alimentaire et pour créer des programmes d'échange de personnel et de formation. L'expérience acquise par tous les pays durant la pandémie en ce qui concerne les réunions en ligne est une opportunité pour réaliser ces projets. En outre, les pays peuvent solliciter l'assistance technique des institutions de l'OCI et / ou rechercher un financement basé sur des projets auprès de l'OCI et d'autres organismes internationaux.

Moyens disponibles pour Réaliser les Recommandations Politiques:

Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC: Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés.

Financement des Projets du COMCEC: Dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance un appel à projets chaque année. Avec le Financement des Projets du COMCEC, les pays membres participant aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à financer au moyen de subventions par le Bureau de coordination du COMCEC. Pour les domaines politiques mentionnés ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le Financement des Projets du COMCEC et le Bureau de Coordination du COMCEC peut financer les projets retenus. Ces projets peuvent comprendre l'organisation de séminaires, de programmes de formation, de visites d'étude, d'échanges d'experts, d'ateliers et de préparation d'études analytiques, d'évaluations des besoins et de matériels/documents de formation, etc.

Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA): L'OISA, institution spécialisée de l'OCI dédiée à la promotion de la sécurité alimentaire et de la nutrition, peut contribuer à l'élaboration de politiques dans les pays membres de l'OCI et peut soutenir la bonne gouvernance de la sécurité alimentaire au sein de l'OCI.

SESRIC: Les Pays Membres peuvent utiliser les Programmes de Renforcement des Capacités du SESRIC ainsi que la Commission Statistique de l'OCI dans les domaines liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Groupe de la BID: Les services du Groupe de la BID, en particulier la mise en œuvre de la politique de développement agricole et rural de la BID, peuvent être utilisées par les pays membres pour parvenir à une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

INMPI: Les Comités Techniques de l'INMPI peuvent être utilisés.

ANNEX

X

RECOMMANDATIONS POLITIQUES DE LA 15ème REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ALLÈGEMENT DE LA PAUVRETÉ

La 15ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la pauvreté du COMCEC (GTAP) s'est tenue virtuellement et avec succès le 29 Septembre 2020 sur le thème « Pauvreté Urbaine dans les Pays Membres de l'OCI».

Au cours de la réunion, le GTAP a délibéré sur la réduction de la pauvreté urbaine dans les Pays Membres de l'OCI. Le Document de Séance, préparé conformément aux principales conclusions du rapport de recherche réalisée pour la 15ème réunion du GTAP et aux réponses des pays membres aux questions de politique générale, a été le principal apport des discussions. Lors de la Réunion, les participants ont approuvé les recommandations politiques incluses dans le document de séance. Le document existant comprend ces recommandations politiques mises en évidence lors de la Réunion.

Recommandation politique 1 : ***Développer des stratégies de planification urbaine complètes et efficaces qui se concentrent particulièrement sur une meilleure gestion des bidonvilles pour empêcher la croissance incontrôlée des bidonvilles existants et la formation de nouveaux, améliorer l'accès des habitants des bidonvilles aux services de base tels que l'éducation et les services de santé grâce à des investissements stratégiques.***

Raisonnement : Les bidonvilles sont les principaux centres de pauvreté des zones urbaines. L'élaboration de stratégies d'urbanisme plus efficaces, axées en particulier sur une meilleure gestion des bidonvilles (en les vidant/ dépeuplant et en empêchant la formation de nouveaux) pourrait être un premier pas vers l'éradication de la pauvreté urbaine. Il existe de nombreux bons exemples de stratégies urbaines dans le monde islamique (ex: Administration pour le Développement des Logements (TOKİ) en Turquie et le projet de Purbachal New Town au Bangladesh). Améliorer l'accès des habitants des bidonvilles à l'éducation et aux services de santé grâce à des investissements stratégiques peut contribuer à briser les cycles de pauvreté. De plus, lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces stratégies, il est essentiel d'utiliser plus efficacement les outils et techniques TIC pertinents pour surveiller les bidonvilles et bien identifier les pauvres des zones urbaines.

Recommandation politique 2 : ***Concevoir des politiques du marché de travail locales efficaces qui contribueraient à s'attaquer au problème de l'informalité et à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.***

Raisonnement : Dans les pays membres de l'OCI, environ un emploi sur trois fait partie du marché du travail informel. Les travailleurs informels ne sont pas protégés par la législation du travail ou par un système de sécurité sociale. Les familles résidant dans des bidonvilles travaillent principalement dans le secteur informel, ce qui signifie que l'emploi informel est étroitement lié à une pauvreté urbaine plus intense. Pour s'attaquer au problème de l'informalité, il est essentiel de développer des politiques locales du marché du travail, qui réduisent progressivement la part de l'emploi informel et créent davantage d'emplois convenables. Ces politiques du marché du travail comprennent, entre autres, la formation et l'acquisition de compétences, une flexibilité accrue du travail formel, une application plus stricte, des régimes

fiscaux différentiels ciblant les jeunes, les femmes ou d'autres groupes défavorisés, le soutien à la création d'emplois et la protection sociale.

Recommandation politique 3 : ***Activer les outils de Finance Sociale Islamique et les intégrer systématiquement dans les réunions de politique de lutte contre la pauvreté urbaine***

Raisonnement : Les preuves existantes suggèrent que le système de finance sociale Islamique est un outil complémentaire viable pouvant être utilisé en combinaison avec les politiques traditionnelles de réduction de la pauvreté pour éradiquer la pauvreté urbaine dans les pays de l'OCI. Par exemple, organiser une distribution efficace des transferts obligatoires au niveau individuel, des transferts recommandés par des organisations caritatives et d'autres transferts volontaires (tant pécuniaires que non pécuniaires) améliorerait considérablement le bien-être de la société et réduirait la pauvreté en milieu urbain. Activer les outils de la finance sociale Islamique et les intégrer systématiquement dans la boîte à outils générale de la politique de réduction de la pauvreté urbaine dans un «policy-mix» bien conçu (ex: les projets d'infrastructure basés sur la zakat mis en œuvre en Indonésie); et en utilisant les outils TIC (tels que les technologies blockchain, les systèmes FINTECH, les cartes à puce sans numéraire, les systèmes d'information géographique) qui facilitent une utilisation plus efficace des outils de finance sociale islamique (ex: la Carte Vitale pour la Famille en Égypte; les cartes d'achat sans numéraire distribuées aux réfugiés vivant dans des camps en Turquie et en Jordanie) est d'une importance cruciale pour réduire la pauvreté urbaine. Les Pays Membres de l'OCI fournissent de nombreuses bonnes pratiques des outils de finance sociale islamique et sont une source d'inspiration. Grâce à des programmes de partage d'expérience et de renforcement des capacités, cette précieuse expérience pourrait être partagée entre les pays membres.

Recommandation politique 4 : ***Améliorer la capacité de gouvernance urbaine et renforcer la résilience aux chocs (ex: pandémie COVID-19)***

Raisonnement : La pandémie de la COVID-19 et le ralentissement économique associé devraient aggraver la pauvreté urbaine dans les Pays Membres. Bien que la COVID-19 soit un choc mondial, ses conséquences néfastes sont plus sévèrement ressenties par les pauvres, qui sont plus susceptibles de vivre dans des quartiers surpeuplés et des bidonvilles. Par conséquent, améliorer la capacité de gouvernance urbaine en établissant une stratégie nationale viable à long terme visant à lutter efficacement contre la pauvreté urbaine, en améliorant la résilience aux événements imprévus tels que la pandémie de la COVID-19, les catastrophes naturelles, les grands mouvements de population et les chocs sanitaires; il est recommandé de renforcer la coordination des politiques entre les autorités nationales et locales, de renforcer les capacités juridiques et institutionnelles et de se connecter plus efficacement au réseau politique international. Minimiser les risques associés à la pandémie nécessite de bonnes pratiques de gouvernance, en particulier en ce qui concerne la coordination des actions politiques aux niveaux national, infranational et bilatéral, au niveau de l'OCI et enfin au niveau mondial.

Recommandation politique 5 : ***Conceptualiser la pauvreté urbaine et développer / améliorer la collecte de données et les pratiques de mesure pour parvenir à l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles***

Raisonnement : La pauvreté urbaine est hautement multidimensionnelle et ces multiples dimensions doivent être systématiquement assimilées pour améliorer la compréhension des principales questions politiques. La conceptualisation et la définition de la pauvreté urbaine dans un contexte multidimensionnel et spécifique à la région sont également très importantes car ces concepts et définitions affectent de manière cruciale la politique humanitaire et la nature

des autres services de base fournis tels que la santé, l'eau, l'assainissement, les eaux usées, etc. Sans une bonne conceptualisation structurée, les autorités nationales et locales seront mal équipées pour relever les principaux défis de la pauvreté urbaine. De plus, l'amélioration des pratiques de collecte de données et le développement de nouveaux instruments pour mieux définir la pauvreté urbaine sont d'une importance particulière pour l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles. À cet égard, il est recommandé d'utiliser plus efficacement les outils et techniques TIC pertinents pour conceptualiser, collecter des données, surveiller les bidonvilles et identifier avec précision les pauvres des zones urbaines.

Moyens disponibles pour Réaliser les Recommandations Politiques :

- Groupe de travail sur l'Allègement de la Pauvreté du COMCEC : Lors de ses réunions ultérieures, le Groupe de Travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés.

Financement des Projets du COMCEC: Dans le cadre du financement des projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance des appels à propositions de projets chaque année. Avec le Financement des Projets du COMCEC, les pays membres participant aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à financer au moyen de subventions par le Bureau de coordination du COMCEC. Pour concrétiser les recommandations politiques mentionnées ci-dessus, les pays membres peuvent utiliser le mécanisme de financement de projets du COMCEC. Ces projets peuvent comprendre l'organisation de séminaires, de programmes de formation, de visites d'étude, d'échanges d'experts, d'ateliers et de préparation d'études analytiques, d'évaluations des besoins et de matériels / documents de formation, etc.

SESRIC Les pays membres peuvent utiliser les programmes de renforcement des capacités du SESRIC pour mettre en œuvre les recommandations politiques susmentionnées.

ANNEX

XI

RECOMMANDATIONS POLITIQUES DE LA 14ème RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COOPÉRATION FINANCIÈRE DU COMCEC

Le Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC (GTCF) a tenu virtuellement et avec succès sa 15ème réunion le 19 Septembre 2019 à Ankara sur le thème « Améliorer le Cadre de la Gouvernance de la Charia dans la Finance Islamique ». Au cours de la réunion, le GTFC a délibéré sur l'amélioration du cadre de la gouvernance de la Charia dans la finance Islamique dans les Pays Membres de l'OCI. Le Document de Séance, préparé conformément aux principales conclusions de l'étude analytique réalisée pour la 14ème réunion du GTFC et aux réponses des pays membres aux questions de politique générale, a été le principal apport des discussions. Les participants y ont ainsi formulé des recommandations politiques.

Recommandation politique 1 : Développer un cadre juridique et réglementaire complet pour les processus et aménagements de gouvernance de la Charia afin de garantir que toutes les opérations et activités commerciales de la finance Islamique soient conformes à la Charia.

Raisonnement : Les lois islamiques sur les banques et les marchés financiers doivent avoir les définitions de tous les produits et services financiers islamiques actuellement connus et approuvés ainsi que les instruments. La loi concernée devrait stipuler la règle générale d'interdiction du commerce du risque pur et de la dette. La loi peut également autoriser le régulateur à ajouter de nouveaux produits une fois approuvés.
En outre, une norme spéciale pour les sociétés cotées et les instruments financiers islamiques devrait être jointe à la loi avec une stipulation d'un examen annuel. Ces normes établiraient les conditions requises pour garantir le respect de la Charia. Par ailleurs, un guide sur les produits et instruments de la finance Islamique devrait être publié par les régulateurs pour soutenir et faciliter la mise en œuvre de la loi respective.

Recommandation politique 2 : Encourager la création de Conseils Nationaux de Surveillance de la Charia (SSB) supervisant les SSB institutionnels.
Raisonnement : Les Conseils Nationaux de Surveillance de la Charia (SSB) ont diverses fonctions importantes. Ils peuvent jouer un rôle très important dans la résolution des différends entre les Institutions Financières Islamiques (IFI) et les clients. En outre, l'approbation de nouveaux produits, la supervision des IFI sur la purification appropriée des revenus, l'examen de la comptabilité annuelle des calculs des bénéfices et de la zakat et leur distribution, l'évaluation et la notification régulière des risques de non-conformité à la Charia aux actionnaires et aux titulaires de comptes d'investissement font partie des autres fonctions principales des SSB. Les SSB sont très utiles pour garantir les intérêts de tous les acteurs et non seulement ceux des actionnaires.
Recommandation politique 3 : Élaborer des lignes directrices pour assurer / faciliter la participation active des titulaires de comptes d'investissement (IAH) dans la gestion des IFI en fonction de leur contribution aux investissements.

Raisonnement : Des directives complètes sur le Cadre de Gouvernance de la Charia peuvent être développées pour permettre à tous les acteurs (soit les clients, la direction, les actionnaires, les autorités de surveillance) de jouer leur rôle dans la réalisation des objectifs de la Gouvernance de la Charia et de promouvoir la solidité et la stabilité des IFI. À cet égard, les mécanismes suivants, entre autres, pourraient être pris en considération lors de l'élaboration des directives concernées :

- Les votes à l'assemblée générale et au conseil d'administration devraient être répartis entre les actionnaires et les IAH proportionnellement à leurs ressources,
- Les ressources fournies par les IAH peuvent être mesurées dès le début de l'exercice,
- Les IAH pourraient être autorisées à désigner leurs représentants à l'assemblée générale des IFI,
- Les sièges du CA peuvent être attribués aux IAH ayant les comptes les plus importants, proportionnellement à leurs ressources.

Recommandation politique 4 : Encourager le développement de talent à travers des programmes de formation et de certification professionnelle et sensibiliser les acteurs de la Gouvernance de la Charia,

Raisonnement : Dans de nombreux cas, il pourrait être nécessaire d'améliorer les qualifications des membres des SSB, le nombre d'experts qualifiés de la Charia peut ne pas suffire. L'affectation d'adhésion aux SSB exclusivement parmi les spécialistes de la Charia sans identifier les qualifications nécessaires telles que le diplôme universitaire, l'expérience de recherche et d'enseignement, etc. est un défi majeur. À cet égard, un ensemble de critères peut être identifié pour la nomination des membres du SSB. En outre, des programmes de formation et de certification professionnelle peuvent être menés pour le développement des talents dans ce domaine crucial.

Recommandation politique 5 : Promouvoir l'intégration du secteur de la finance Islamique dans l'ensemble de l'économie en vue de rendre la politique monétaire plus inclusive.

Raisonnement : Afin d'intégrer le secteur de la finance Islamique dans la macro-économie et de rendre la politique monétaire plus inclusive, les autorités monétaires sont invitées à faire ce qui suit :

- Émettre des Certificats de Dépôt Central (CDC) proportionnellement au rapport entre le total des actifs financiers islamiques et le total des actifs financiers dans l'ensemble de l'économie, par rapport à leur valeur en espèces qui serait placée sous forme de dépôts centraux dans les IFI. Par conséquent, l'autorité monétaire peut souhaiter réduire la masse monétaire du même montant ou de tout montant qui rendrait cette émission non inflationniste, en augmentant le taux de réserve légale.
- L'autorité monétaire doit fixer les instructions pour contrôler l'investissement des dépôts centraux.
- L'autorité monétaire peut émettre davantage de CDC et les mettre à la disposition du public, y compris les IFI. Leurs bénéfices seraient ajoutés aux dépôts centraux dans les IFI.

- L'autorité monétaire peut autoriser la négociation des CDC sur le marché monétaire.
- L'autorité monétaire peut modifier le taux de croissance de la monnaie : (1) En ajoutant ou en soustrayant de ses dépôts centraux les soldes auprès des IFI, (2) en utilisant les opérations d'open market dans les CDC pour ajuster le taux de croissance de la masse monétaire.

Moyens disponibles pour réaliser les recommandations politiques :

Groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC : Lors de ses réunions ultérieures, le groupe de travail pourrait travailler de manière plus détaillée sur les domaines d'action susmentionnés.

Financement des Projets du COMCEC : Dans le cadre du financement des projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance des appels à propositions de projets chaque année. Avec le Financement des Projets du COMCEC, les pays membres participant aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à financer au moyen de subventions par le Bureau de coordination du COMCEC. Pour concrétiser les recommandations politiques mentionnées antérieurement, les pays membres peuvent utiliser le financement des projets du COMCEC. Ces projets peuvent inclure l'organisation de séminaires, de programmes de formation, de visites d'étude, d'échanges d'experts, d'ateliers et de préparation d'études analytiques, d'évaluations des besoins et de matériels / documents de formation, etc.

ANNEX

XII

Original: Anglais

PROJET D'ORDRE DU JOUR
DE LA 36ème SESSION DU COMCEC
(18-19 ; 25-26 Novembre 2020, Réunion Virtuelle)

1. Séance d'Ouverture de la Réunion et Adoption de l'Ordre du Jour
2. Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre
3. Mise en Œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action
4. Développements Economiques mondiaux avec une Référence Particulière aux impacts Socio-Economiques de la Pandémie de la COVID-19 dans les Pays Membres de l'OCI
5. Commerce Intra-OCI
6. Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique
7. Améliorer le Transport et les Communications
8. Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif
9. Accroissement de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire
10. Allègement de la Pauvreté
11. Renforcement de la Coopération Financière
12. Échange de Vues sur la « Promotion de l'Entrepreneuriat pour la Compétitivité de l'Industrie du Tourisme »
13. Date de la 37ème Session du COMCEC
14. Questions Diverses
15. Adoption des Résolutions

ANNEX

XIII

DISCOURS DE CLÔTURE DE
S.E. AMBASSADEUR MEHMET METIN EKER,
REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA
RÉPUBLIQUE DE TURQUIE À L'OCI
TRENTE SIXIÈME RÉUNION DU
COMITE DE SUIVI DU COMCEC
(Ankara, 21 Octobre 2020)

Distingués membres du Comité de Suivi,

Chers délégués,

Je voudrais tout d'abord exprimer ma sincère gratitude pour la participation active de toutes les délégations et leurs précieuses contributions aux délibérations. Dans un environnement virtuel mais avec des délibérations réelles et intensives, nous avons conclu avec succès la 36ème Réunion du Comité de Suivi du COMCEC. Nous avons passé en revue diverses questions de coopération et de nouvelles initiatives dans le cadre du COMCEC et avons établi son ordre du jour pour la 36ème Session Ministérielle.

Chers invités,

Environ 1,1 million de personnes ont perdu la vie dans le monde à cause de la pandémie de la COVID-19 et cent mille autres sont toujours malades. Peut-être que certains d'entre nous ont déjà perdu un cher parent, des amis proches ou des collègues. Qu'Allah le Tout-Puissant puisse verser ses bénédictions sur nos frères et sœurs qui ont perdu la vie à cause de la pandémie. Je souhaite également que tous nos patients, y compris ceux qui souffrent du coronavirus, se rétablissent rapidement.

Chers invités,

Comme vous le savez tous, des mesures très strictes que nous n'avons jamais vues dans nos vies ont été prises partout dans le monde pour empêcher la propagation du virus. La pandémie a apporté des changements importants dans nos activités quotidiennes et notre mode de vie. Nos comportements, nos habitudes sociales ont été fortement influencés et nous ne savons pas encore où la pandémie de la COVID nous mènera. Un aspect positif de cette nouvelle situation, soit de cet isolement, est probablement que nous avons peut-être commencé à réfléchir davantage au sens de la vie qui peut si soudainement prendre fin, même à la suite d'une attaque par un virus invisible.

J'ai été vraiment surpris d'apprendre que le monde, l'humanité traverse cette période extrêmement difficile uniquement à cause de quelques grammes de coronavirus.

Nous sommes également témoins des effets néfastes de la pandémie sur nos économies, car elle a bouleversé notre vie quotidienne et paralysé le commerce intérieur et entre les nations. Les économies connaissent une récession importante en 2020. Dans un environnement où l'économie a tellement ralenti, je pense que nous devrions utiliser, de la manière la plus efficace, nos instruments de coopération dont nous disposons.

En tant que principale plate-forme de coopération économique et commerciale de l'OCI, le COMCEC a déployé, depuis sa création, des efforts intenses pour approfondir la coopération économique entre les Pays Membres. En apportant un nouveau dynamisme à nos efforts de coopération, la stratégie du COMCEC est mise en œuvre avec succès à travers ses mécanismes de mise en œuvre à savoir les Groupes de Travail et le Financement des Projets du COMCEC.

Je suis vraiment heureux de constater que les efforts de coopération sous les auspices du COMCEC se poursuivent sans interruption malgré les circonstances difficiles et les restrictions découlant de la pandémie. Je voudrais exprimer mes remerciements et mes remerciements tout particuliers à tous nos collègues du BCC ainsi qu'à tous les pays membres et institutions partenaires qui contribuent à cette fin.

Je suis également heureux de constater que la 36ème Session Ministérielle du COMCEC se tiendra le mois prochain comme prévu. Bien que la Session Ministérielle se tiendra virtuellement, nous savons qu'il est important et crucial pour le COMCEC, plate-forme ayant pu se réunir sans interruption pendant 35 ans pour la solidarité et la fraternité Islamiques, de maintenir sa régularité.

En ce qui concerne les deux nouveaux programmes qui ont été lancés par le Bureau de Coordination du COMCEC, à savoir la Réponse du COMCEC au COVID (CCR) et le Programme du COMCEC Al-Quds, j'espère que tous les pays membres et les institutions pertinentes de l'OCI contribueront au plus haut niveau à ces programmes. Je souhaite plein succès à tous les partenaires dans la mise en œuvre de ces programmes.

Chers délégués,

Au cours de notre Réunion, nous nous sommes attardés sur diverses questions critiques. Je voudrais souligner brièvement certains de ces points.

Comme discuté au cours de la séance de travail, il n'y a que quelques questions en suspens pour rendre le Système SPC-OCI opérationnel. Les autorités compétentes discuteront des problèmes découlant des listes de concessions pour la mise en œuvre du système SPC-OCI lors d'une

Réunion Consultative Virtuelle la semaine prochaine. J'espère que cette Réunion sera bénéfique pour l'opérationnalisation du système.

Un autre projet important du COMCEC est le Centre d'Arbitrage de l'OCI. Le Centre serait pleinement mis en place une fois que le Conseil des Administrateurs et le Conseil d'Administration du Centre seront établis. J'espère que nos institutions pertinentes, à savoir la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) et la TOBB, accéléreront la formation des conseils d'administration nécessaire et la mise en place institutionnelle du Centre.

Chers invités,

Avant de conclure, je voudrais remercier tous les Membres du Comité de Suivi, le Secrétariat Général de l'OCI, le SESRIC, le CIDC, la CICIA, l'INMPI, la SIFC, l'ICIEC et la CID pour leur participation et leurs précieuses contributions à la réunion. Je voudrais également remercier nos collègues du Bureau de Coordination du COMCEC, le personnel en service dans cette organisation, les interprètes, éditeurs et traducteurs pour leurs efforts inlassables qui nous ont aidés à faire de cette réunion un réel succès.

A bientôt, je l'espère.

Je vous remercie.

Esselamu alaikum ve Rahmetullah.

ANNEX

XIV

Original : Anglais

LISTE DES DOCUMENTS DE BASE ÉTUDIÉS ET/OU PRÉSENTÉS À LA TRENTE-CINQUIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC (En ligne, 20-21 Octobre 2020)

1.	Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie de COMCEC – Rapport d'Avancement.....	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(1)-BBC
2.	Rapport du Secrétariat Général de l'OCI sur la mise en œuvre de l'OCI 2025 : Programme d'Action.....	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(2)-OCI
3.	Exposé sur le Commerce/SPC-OCI ……	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(3)-BBC
4.	Comptes rendus de la 15ème Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(4)-BBC
5.	Manuel présenté à la 15ème Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce et qui sera soumis à la 36ème Session du COMCEC……	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(5)-BBC
6.	Liste des Pays qui ont signé et ratifié le SPC-OCI …….	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(6)-BBC
7.	Rapports du CIDC sur les salons et les expositions de l'OCI…….....	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(7)-CIDC
8.	Sommaire Exécutif : Rapport Annuel sur le Commerce entre les Pays Membres de l'OCI ……..	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(8)-CIDC
9.	Rapport du CIDC sur les Questions Relatives aux Activités de l'OMC ……..……	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(9)- CIDC
10.	Rapport d'Avancement de GIIFC sur le Renforcement du Commerce intra-OCI ……..	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(10)- GIIFC
11.	Bref exposé sur la performance de SIAICE en 2019…….	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(11)-SIAICE
12.	Brève note sur le Centre d'Intelligence Commerciale de l'OCI …..	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(12)-BIDSIAICE
13.	Rapport sur les activités de l'INMPI …….	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(13)-INMPI

14.	Rapport sur les activités de CICIA…….....	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(14)-CICIA
15.	Réalisations du SID en 2019 pour Promouvoir le Secteur privé dans les Pays Membres de l'OCI …….	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(15)-BID
16.	Exposé sur les Transports et les Communications ……...	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(16)-BBC
17.	Comptes rendus de la 15ème Réunion du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications du COMCEC …..	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(17)-BBC
18.	Recommandations de politiques de la 15ème Réunion du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications qui seront soumises à la Session d'Echange de vues de la 36ème Session du COMCEC ……	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(18)-BBC
19.	Exposé sur le Tourisme ……..…….	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(19)-BBC
20.	Comptes rendus de la 15ème Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC ……	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(20)-BBC
21.	Recommandations de politiques de la 15ème Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme qui seront soumises à la Session d'Echange de vues de la 36ème Session du COMCEC …….	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(21)-BBC
22.	Exposé sur la Coopération dans le Domaine de l'Agriculture…..…….	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(22)-BBC
23.	Comptes rendus de la 15ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(23)-BBC
24.	Recommandations de politiques de la 15ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture qui seront soumises à la Session de l'Echange de vues de la 36ème Session du COMCEC.....	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(24)-BBC
25.	Exposé sur la Réduction de la Pauvreté	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(25)-BBC
26.	Comptes rendus de la 15ème Réunion du Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté du COMCEC	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(26)-BBC
27.	Recommandations de politiques de la 15ème Réunion du Groupe de travail sur la Réduction de la Pauvreté qui seront soumises à la Session de l'Echange de vues de la 36ème Session du COMCEC	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(27)-BBC

28.	Exposé sur la Coopération Financière	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(28)-BBC
29.	Comptes rendus de la 14ème Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(29)-BBC
30.	Recommandations de politiques de la 14ème réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière qui seront soumises à la Session de l'Echange de vues de la 36ème Session du COMCEC	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(30)-BBC
31.	Rapport d'Activité de SESRIC dans la direction de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC …….	OCI/COMCEC-FC/36-20/D(31)-SESRIC

Les Rapports sont disponibles sur le site Web du COMCEC. (www.comcec.org)